



## L'éditorial

Le syndicat d'agglomération nouvelle est mort. Les élus du syndicat ont décidé à la majorité qualifiée de transformer leur syndicat d'agglomération nouvelle en communauté d'agglomération.

Cette transformation ne change rien dans les compétences de la structure intercommunale.

Alors, est-ce un bien ou est-ce un mal ? Seul l'avenir nous le dira. Ce ne sont pas les structures qui donnent un esprit à une communauté d'hommes ; ce sont les hommes qui animent les structures... Nous attendons beaucoup de ce changement car il est une occasion pour ceux qui le souhaitent de changer les rapports entre les élus et leurs administrés et de réussir une vraie communauté respectueuse des légitimités de chacun.

Je souhaite que cette mutation nous apporte plus de soutien envers les personnes handicapées (qu'avons-nous fait de cette année du handicap ?...), plus d'emplois (depuis deux ans notre pays perd des emplois), plus de facilité d'accès à la propriété même pour les moins fortunés (la France est le pays qui contraint le plus les gens aux revenus modestes à la location qui ne leur constitue jamais le moindre patrimoine).

Si en plus notre structure intercommunale parvenait à réduire ses propres coûts de fonctionnement... nous pourrions tous nous réjouir.

L'espoir fait vivre. Alors, vive la communauté d'agglomération !

**Le Sénateur-maire,**  
Nicolas ABOUT

# Les écoles



## aux urnes

## le samedi 18 octobre

**Les parents d'élèves sont appelés aux urnes le samedi 18 octobre à l'école de leur enfant pour élire leurs représentants au sein du conseil d'école. L'ignymontain a rencontré les fédérations qui se présentent aux suffrages.**

Notre dossier en pages 4 et 5

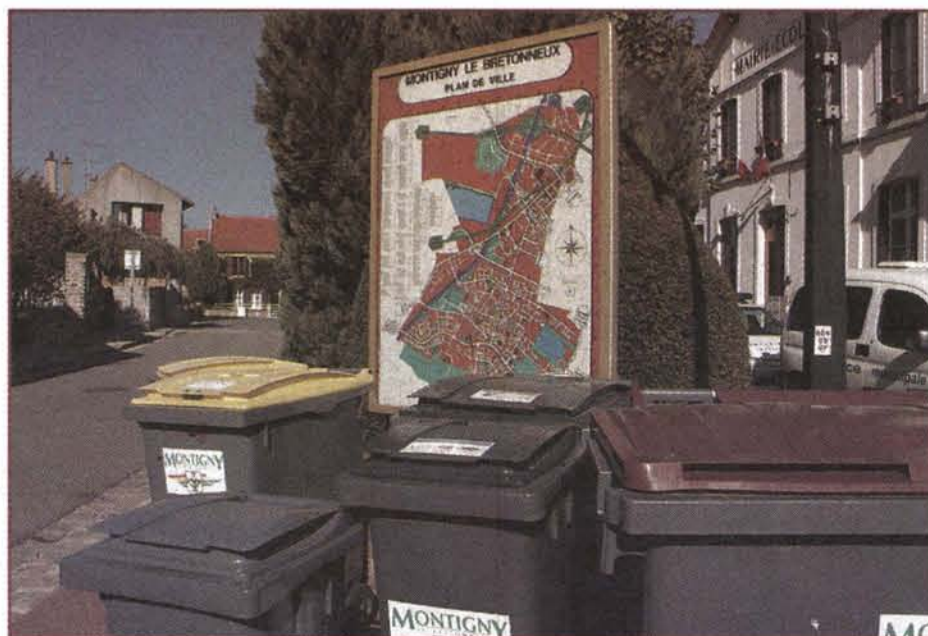
**► Rentrée**  
**LE JOUR 1 À L'ÉCOLE DES PRÉS**  
page 4

**► Auto Moto Rétro**  
**UNE PASSION BIEN HUILÉE**  
page 3

**► Social**  
**LA SOLIDARITÉ S'INVITE AU CALENDRIER**  
page 7

**► Economie**  
**SKF SORT SON CONCEPT CAR**  
page 10

## Tri sélectif : bien, on continue !!



Six mois après la mise en place des nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères, les résultats du tri sélectif vous placent au rang de bons citoyens. En ajustant un peu, vous serez encore meilleurs... page 6

**► La fin du SAN**  
**SAINT-QUENTIN CHANGE D'INTERCOMMUNALITÉ**  
page 8

**► Vendanges**  
**UN PETIT CRU AU COLLÈGE LES PRÉS**  
page 9

**► Course à pied**  
**PARCOURIR MONTIGNY LE 5 OCTOBRE**  
page 15

**► Culture**  
**LA RENTRÉE À LA SCÈNE NATIONALE**  
page 13



Organisé par le service Evènementiel de la Ville et l'association les Vieux Pistons, la Fête Auto Moto Rétro fut de l'avis de Jean-Luc Ourgaud, adjoint au maire en charge de la manifestation, un crû exceptionnel par le nombre et la qualité des participants, le 14 septembre à la Ferme du Manet.

# Une passion bien huilée



Près de 200 passionnés de véhicules de collection se sont inscrits à l'évènement ignymontain cette année. Un nombre de participants en forte augmentation, et à la mesure d'un public également plus fourni dans le parc de la ferme du Manet.

Le son charmeur des klaxons et des moteurs d'avant guerre ont transporté les nombreux visiteurs venus découvrir les 150 voitures et les 40 motos exposées à la Ferme du Manet, le dimanche 14, pour la fête de l'Auto Moto Rétro. Il n'y avait jamais eu autant de monde séduit par ces véhicules d'hier. Jeunes ou plus vieux, chacun a pu s'émerveiller et se rappeler au bon souvenir du passé, notamment pour ceux qui aimait rouler enfant dans la voiture de leur grand-père.

## De l'élégance en écrin

Les voitures, brillant de milles feux et arborant le déguisement sur le thème du retour des vacances, valises sur le toit et coquillages de mer, s'étaient parées pour l'occasion.

"Elles sont belles et elles brillent", racontait Josselin, âgé de 10 ans. 61 voitures participaient d'ailleurs au concours d'élégance, ainsi que 13 motos, et c'est une Panhard Junior de 1957 qui a remporté le Prix du Maire. Le Prix des Vieux Pistons a été décerné à une Fiat Simca Bailela de 1937, et les Ecuries des vieilles voitures de Maison Lafitte et Mesnil-le-Roi (EVAMM), avec une vingtaine de véhicules datant de 1939 à 1978, ont reçu le prix du club le plus représenté. "Il y a des véhicules d'exception, et j'ai un coup de coeur pour la Peugeot 301 dans son jus d'origine", avoue Philippe de Silans, président du club. Des modèles rares étaient exposés pour le plaisir des yeux, comme cette Bédélia, voiture longue et fine avec le chauffeur placé derrière, un prototype construit dans les années 1920.

## Une journée d'échanges

Un buffet géant était à disposition des 250 participants inscrits pour le repas, l'occasion de parler restauration, petites astuces de bricolage automobile ou bonnes adresses. Ils étaient là pour partager leur passion et n'hésitaient pas à soulever le capot pour discuter mécanique. Bertrand Pariot mettait à disposition son camion de pompier des années 1950, pour le bonheur des enfants qui ont pu y monter, tenir le volant et toucher les boutons du tableau de bord. Entretenir ces petits bijoux de collection représente un travail de longue haleine et beaucoup de patience, c'est

pourquoi l'ambiance était au partage et à la solidarité, comme le montre la rencontre de Yannick Richomme avec les membres du club des Vieux Pistons. "Je suis dépanneur autoroutier sur l'A13 et j'ai vu une 203 en panne sur le bord de la route. Nous sommes allés chercher de l'eau pour le radiateur et c'est comme ça que j'ai été invité à venir aujourd'hui. J'ai une Simca 1301 et je viens de m'inscrire au club des Vieux Pistons".

## La sécurité routière au rendez-vous

Cette journée de plaisir n'éluait pas le problème de la sécurité routière, avec la présence de quatre inspecteurs de la prévention routière qui encadraient les essais impressionnants de la voiture-tonneau. Les participants qui ont grimpé dedans ont pu se rendre compte de la puissance du choc en cas d'accident et s'imaginer l'importance de la ceinture. La ceinture n'est pas de mise pour les véhicules de collection, qui roulent à leur allure. Le temps qu'on puisse les admirer. Un circuit de maniabilité proposait aussi aux plus jeunes de s'initier à la conduite sur route et forger les bons conducteurs de demain.

## EN BREF

Pour voter en 2004, il faut s'inscrire en 2003 !

Vous venez d'arriver à Montigny, vous avez 18 ans depuis le 1<sup>er</sup> mars 2003 ou vous serez majeur avant le 28 février 2004, pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Vous devez impérativement effectuer cette démarche avant le 31 décembre 2003, en allant au service Etat-civil Elections à l'Hôtel de Ville muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile, éventuellement d'une attestation manuscrite de l'hébergeant si nom différent. De même, si vous avez déménagé en restant sur la commune mais en changeant de quartier, n'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse.

2003 étant une année de refonte électorale, un nombre important de cartes est en retour au service Etat-civil Elections à l'Hôtel de Ville. La Commission administrative de révision des listes électorales va procéder prochainement à la radiation des électeurs qui ne se sont pas manifestés auprès de la mairie. Si tel est votre cas, vous êtes invités à vous présenter au service Etat-civil Elections à l'Hôtel de Ville afin de régulariser votre situation.

# Le forum engrange

Chaque année, le forum est le rendez-vous incontournable qui sonne la rentrée des associations sportives et culturelles. Pour sa 14<sup>e</sup> édition, c'est un succès, tant au niveau de l'organisation que de la diversité. C'est d'ailleurs ce que remarquent les fidèles les plus anciens. "Je connais le forum depuis ses débuts, et mes trois enfants ont tous pratiqué des activités. Le forum a bien grandi et propose aujourd'hui un très grand choix de sports et de loisirs, une chance pour les habitants", soulignait Jocelyne Lebon, animatrice pour la Renardière, atelier de peinture sur soie. Dans les allées, on pouvait entendre : "à ta place je ferais de l'escrime", "moi je vais essayer le judo", "j'hésite entre le foot et le tennis". Le choix était de toute manière difficile parmi les 47 activités sportives et les 113 stands présents.

## Chacun sa stratégie

Découvrir le samedi pour s'inscrire le dimanche, ou se précipiter le samedi pour les activités les plus demandées, chacun avait sa manière de se balader dans les allées. "En général, on sait ce qu'on veut faire et on vient tôt pour s'inscrire", déclarait Soazik, 40 ans. "Je fais déjà du vélo, mais j'ai vu le stand de bridge et on m'a proposé de jouer. ça m'a plus, alors j'irai à l'essai", ajoutait Pierre, son fils de 11 ans et demi. "J'ai

d'abord fait une sélection dans le guide. Je viens maintenant pour rencontrer les gens, c'est plus sympa", de l'avis de Stéphanie, 26 ans. Cette année, le forum affichait un air de détente grâce à des allées désengorgées. Malgré les nombreux visiteurs, la bonne humeur était de mise. "Les horaires du squash ne me conviennent pas, le badminton est complet, alors je m'inscris au tennis de table. Je réduis la raquette !", déclarait Jocelyne, 45 ans.

"J'attendais la rentrée avec impatience. Les vacances ont été un peu longues sans peinture sur soie", selon Idalina, 49 ans. C'était une journée de retrouvaille et l'occasion de nouer des connaissances, comme le déclarait Odette. "On rencontre des visages connus et on papote". Certains sont venus après avoir vu nos expositions, d'autres se laissent tenter sur place en voyant les réalisations. En tout cas, on a pris beaucoup de contacts", ajoutait Pascale Perrou de l'association Art et Lisse. La journée de samedi s'est clôturée en beauté par le pot de rentrée des associations, avec les voeux de réussite pour cette nouvelle année transmis par Michel Laugier, premier adjoint au maire. Tous les participants ont également été remerciés pour leur disponibilité et leur bénévolat par Pierre Paillas, adjoint délégué aux sports, qui a permis l'organisation réussie de ce forum.



Les associations profitent de l'appel d'air du Forum de rentrée pour retrouver leurs adhérents et tenter d'en séduire de nouveaux. La concurrence est sévère dans les travées...

## Errata du guide pratique 03/04

Plusieurs erreurs se sont glissées dans plusieurs rubriques du guide pratique distribué dans vos boîtes aux lettres le mois dernier. En page 8, ne tenez pas compte de la seconde moitié du calendrier (mars à août), dont les jours fériés sont erronés. En page 13, pour contacter les services municipaux, le service Jeunesse est joignable au 01 39 30 30 72, le service Vie des quartiers est au 01 39 30 30 70, le service Marchés publics est au 01 39 30 31 50 et le secteur personnes retraitées au 01 39 30 30 20. En page 38, le numéro de la rédaction de l'hebdomadaire Toutes les Nouvelles est le 01 61 37 27 70 (l'actuel numéro est celui de la rédaction versaillaise). En page 47, le numéro de téléphone Violences à l'école est le 0 800 202 223 (bas de page). En page 49, les numéros téléphoniques de l'ADATO sont erronés. En page 55, Elisabeth Pelerin, infirmière, n'exerce plus. En page 57, Lydia Slih, masseur-kinesithérapeute de sa profession (à retrouver page 60) n'est pas médecin généraliste. En page 60, Géraldine Niau, orthophoniste, n'exerce plus. Elle est remplacée par Anne Langry, au 1 rue de la Mare aux Carats et au 01 61 38 08 84. En page 61, les pédicures-podologues Luc-Hervé André et Magali Bertrand-Frontier sont joignables uniquement au 01 30 57 09 18. En page 76, le courriel du SMAC n'est plus valide. En page 79, Montigny Gym est joignable uniquement sur le numéro de mobile 06 70 55 06 49 (ne pas utiliser le numéro fixe). En page 81, l'ASMB Volley-ball peut être contactée au 01 30 57 03 05 ou sur le numéro de mobile indiqué.

## La Cavalcade 2004 est à l'heure !

Les visiteurs du forum ne pouvaient pas manquer l'équipe de la nouvelle association Cavalcade, installée à l'entrée du centre sportif Coubertin pendant les deux jours. Sur un stand déjà coloré, les dynamiques bénévoles usaient de leurs plus beaux sourires et de leurs meilleurs arguments pour recruter le chaland, avec l'objectif d'étoffer les rangs du groupe chargé de réaliser le char des habitants de la ville pour la Cavalcade 2004 programmée le samedi 26 juin. Rens. : 01 39 30 31 38



Les élections des représentants des parents d'élèves au sein des conseils d'écoles maternelles et élémentaires se tiennent le samedi 18 octobre au matin. Les parents d'élèves sont chargés d'élire ceux qui y porteront leurs positions, ils peuvent aussi se faire eux-mêmes les porte-voix en étant candidats.

# 18 octobre : les écoles aux urnes

## L'élection en pratique

Les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront le samedi 18 octobre de 8h30 à 11h30 (hoaires à vérifier auprès de l'école de vos enfants). Avant cette date, vous recevrez donc les traditionnelles enveloppes contenant la liste des candidats et les différentes propositions faites par chaque fédération, pour vous aider à faire votre choix. Vous avez également jusqu'au 3 octobre pour vous porter candidat. Les listes seront alors affichées dans les écoles avant d'être proposées au vote. Les fédérations de parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans la vie de l'école. C'est leur implication qui permet aussi la mise en place et la réussite de projets à l'école, comme en témoignent les directeurs d'école. Malheureusement, les fédérations manquent de bénévoles. Si vous avez un peu de temps et l'envie d'apporter vos opinions et votre soutien aux projets de l'école, renseignez-vous auprès des fédérations de parents d'élèves. Même si vous ne souhaitez pas vous présenter en tant que candidat, il est important de montrer votre implication en venant voter. Rendez-vous donc le 18 octobre au matin à l'école de votre enfant.

La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), la PEEP (Parents d'élèves de l'enseignement public), et l'UNAAPE (Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves) sont les fédérations nationales représentées dans les écoles ignymontaines. Elles constituent des partenaires privilégiés de l'école.

## Leur rôle dans l'école

En tant que parents, les représentants de parents d'élèves sont des partenaires légitimes et nécessaires, puisqu'ils partagent avec l'école l'éducation de leurs enfants. Elus par l'ensemble des parents, les représentants prendront part aux conseils d'école, apporteront leur opinion sur des sujets variés comme les travaux à réaliser, l'hygiène à l'école, le règlement, les projets, les crédits, les fêtes et kermesses par exemple, ou sur tout sujet se rapportant au fonctionnement de l'école en général, et au bien-être des enfants. Ils seront également présents lors des conseils d'administration, conseils de classe, de discipline ou conseils de vie lycéenne. Avec les directeurs d'école, Pierre Le Guérinel, adjoint délégué à l'enseignement, et l'inspectrice de l'Education Nationale Chantal Courtaux, ils partici-

peront à différentes réunions avec la municipalité, traitant des menus de cantine ou par exemple de l'équipement des écoles en internet ou du manque d'un professeur de langue, et des dérogations comme l'adoption du calendrier scolaire.

## Les mots d'ordre : réflexion commune et communication

En somme, ils forment une voix de plus dans les débats sur l'éducation et l'analyse des besoins des enfants et des écoles. Avec l'objectif de participer au succès de l'école et au bien-être des enfants, les fédérations de parents d'élèves entretiennent des relations permanentes avec les enseignants, les établissements et la municipalité. Les établissements doivent assurer une bonne information et un droit d'expression aux représentants, comme la distribution aux élèves des bulletins d'information des fédérations, ainsi que les moyens de réunion au sein de l'établissement. Afin de développer leur participation, les fédérations ont besoin de parents bénévoles qui apportent leur soutien sur des sujets d'importance pour l'école.

## Un rôle national

S'ajoute à leur rôle local, une présence à l'échelon national, car les fédérations font entendre leur voix auprès du ministère de l'Education nationale. Elles militent, chacune avec ses idéaux, pour la qualité de l'environnement éducatif en général. Dans l'esprit de défense de la gratuité de l'enseignement public, c'est la pression des fédérations qui a permis par exemple l'obtention de la gratuité des livres en Ile-de-France jusqu'au lycée. En somme, des progrès locaux et nationaux.

## L'APAD, spécifique à l'école Daudet

Depuis 1987, les parents d'élèves adhèrent à une association créée spécifiquement pour l'école Alphonse Daudet. Elle remplit des fonctions similaires aux fédérations nationales, notamment la participation aux



Jean Cayla, président de l'APAD.

conseils d'école trimestriels ou aux commissions municipales, à la différence qu'elle s'occupe uniquement d'améliorer le fonctionnement de l'école, l'environnement de travail, de répondre aux problèmes spécifiques posés par les parents et les enfants du quartier du Manet. Composée d'un bureau de six personnes, présidé par Jean Cayla, l'association de loi 1901 organise chaque année l'élection de deux représentants par classe, un titulaire et un suppléant, pour les deux classes de maternelle et les cinq niveaux élémentaires que compte l'école. En plus des 25 adhérents en moyenne, régulièrement informés des actions de l'association, un journal est diffusé deux à trois fois dans l'année à tous les parents d'élèves. L'association se félicite de ses actions rapides sur le terrain. "Nous intervenons au fur et à mesure sur des problèmes spécifiques à notre école. Nos actions peuvent se décider rapidement puisqu'elles ne concernent que l'école Alphonse Daudet", souligne Jean Cayla. Cette année, l'association travaille d'ores et déjà sur le regroupement de la maternelle et du primaire, suite à la réduction des effectifs. Les représentants de parents d'élèves ont, par exemple, demandé le changement des nouvelles chaises, trop lourdes pour être soulevées par les petits. Ils assurent un suivi et un dialogue permanents, facilités par le fait que les parents habitent tous le même quartier. L'importance est donnée à la sécurité et à la mise en place de projets constructifs. L'année passée, un questionnaire sur la satisfaction concernant la cantine a été distribué, et les conclusions transmises à la mairie ainsi qu'à la société de restauration. L'association est donc un succès. Elle est majoritaire depuis sa création et jouit d'un taux de participation élevé aux élections, avec 77 votants sur 114 inscrits en 2001.

# En direct avec les CP de l'école des Prés

Jeudi 28 septembre... Les cartables sont prêts au moins depuis la veille, les vêtements sont préparés au pied du lit. 7h30, le réveil a sonné, ça y est, c'est le grand jour, la rentrée des classes. On essuie les dernières traces de chocolat autour de la bouche, il est 8h15, il faut partir. Sur le trajet les interrogations se succèdent et le mal de ventre commence à se faire sentir, mais l'enthousiasme et la curiosité sont les plus forts. On aperçoit un copain, puis deux, soulagement, les grilles de l'école sont déjà ouvertes, allez, c'est reparti pour un an ! A l'école des Prés, la rentrée paraît plus facile avec le système instauré par Sandrine Olive, directrice de l'école depuis 5 ans ; les parents sont invités le premier jour à ac-

compagner leurs enfants jusque dans la classe. "C'est une très bonne idée, cela nous permet de rencontrer l'institutrice et d'accompagner les enfants jusque dans leurs classes. C'est beaucoup moins frustrant que lorsqu'on leur fait un bisou dans la cour. La récréation et qu'on les laisse partir avec un simple coucou de la main, surtout pour les CP, c'est une étape autant pour eux que pour nous parents", déclare une maman, qui vient d'installer "son petit bout de choux au 2<sup>e</sup> rang face au tableau".



hension de l'arrivée à la grande école", renchérit l'institutrice Sandrine Olive. On constate que la plupart des enfants connaissent déjà la maîtresse, car, en accord avec la maternelle, depuis les vacances de Pâques, Sandrine procédait à un échange une fois par semaine entre les enfants de grande section de maternelle, qui venaient travailler une heure avec elle et les CP. "De ce fait, cela m'a permis de rencontrer les enfants que j'allais avoir cette année en CP et de les familiariser avec leur future classe et moi-même". Sandrine Olive explique que le projet d'école est centré sur le fait de "devenir élève", ce qui est une étape pour tous ces enfants qui arrivent en CP. Pour cela, différents points clés seront abordés comme la citoyenneté, l'ouverture sur le monde et sur les autres, la tolérance, l'instauration d'un cadre de référence par les enseignants, la liaison avec l'école maternelle, de même une relation étroite avec les familles est instaurée, sous forme de réunions par exemple. Ce projet, relayé par les 5 autres institutrices, crée une forte cohésion au sein de l'enseignement, ce qui permet d'avoir une qualité de travail et une vraie équipe au sein de l'établissement.

## La botte secrète

Tout le monde est à sa place, les yeux sont grand ouverts sur toutes ces nouvelles choses accrochées aux murs, les lapins dans le coin de la classe, et tous ces nouveaux copains qu'on va pouvoir se faire... La maîtresse les appelle et les invite à aller au fond



de la classe et à s'asseoir autour d'elle sur la moquette pour un petit retour en arrière sur les vacances qu'ils viennent de passer. Une fois ce premier contact établi et les présentations faites, la maîtresse leur explique toutes les petites choses qui vont changer par rapport à l'école maternelle. Elle leur dévoile aussi sa botte secrète : "c'est un bâton de pluie que j'agiterai à chaque fois qu'il y aura un peu trop de désordre dans la classe, où lorsque j'aurai des choses importantes à vous dire", annonce-t-elle. Les enfants sont très amusés et très attentifs à ce nouveau bruit qui, pour la plupart est un son nouveau. Puis, on frappe à la porte, trois personnes entrent dans la classe, Pierre Le Guérinel, ad-



joint au maire chargé de l'Enseignement, Florence Santisteban, responsable du service scolaire et Claude Pignat, directeur adjoint des services techniques municipaux. Ils viennent souhaiter une bonne rentrée à tous au nom de la Municipalité et évoquer les aménagements réalisés dans l'école pendant les vacances estivales.. Cette visite achevée, la maîtresse emmène les élèves de CP faire le tour de l'école, de la cour de récréation, ornée de nouveaux jeux, et la création d'un billodrome qui fait l'admiration des élèves. Puis suit la présentation aux plus grands dans chaque classe, sans oublier le petit tour par les toilettes, "très important pour les plus petits". L'état des lieux étant fait, la maîtresse fait rentrer tous les élèves dans la classe, la porte se referme et... tout reste à vivre...

## Inscriptions scolaires 2004

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2004, concernant les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 31 mars 2002, se dérouleront du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre à l'Hôtel de Ville ou à la mairie annexe (parvis des Sources). Vous devez vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, d'un certificat de résidence habituelle en cas de séparation.

## FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)

**Quelle est votre conception de l'école publique ?**  
Elle doit assurer la réussite de tous les jeunes, non seulement par la transmission des savoirs, mais aussi par l'éducation à la citoyenneté. Pour cela l'école publique doit assurer la gratuité et la qualité de l'enseignement sur tout le territoire (l'Education est Nationale), en veillant au respect des rythmes d'apprentissage de l'enfant, en dehors de toute influence religieuse, philosophique et politique. Laïcité, gratuité et égalité des chances sont 3 valeurs fondatrices du projet éducatif de la FCPE.

**Comment travaillez-vous avec les différents partenaires éducatifs ?**

Le chemin vers une véritable démocratisation de l'enseignement est encore long, et nous affirmons sans cesse notre volonté d'y œuvrer en intervenant auprès de nos partenaires: l'Inspection Académique d'une part pour empêcher une gestion trop comptable de l'école (classe aux effectifs moins chargés, lutte contre l'échec scolaire, discussions sur les ouvertures et fermetures de classe), et les élus locaux d'autre part, pour le soutien à la gratuité (équipement et rénovation des

écoles, fournitures, équité entre les écoles et les quartiers).



**Comment jugez-vous l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école ?**

La coéducation est une vraie démarche d'éducation partagée entre les familles et l'école, et il importe que les parents d'élèves s'impliquent encore davantage, et pas seulement en fabriquant des gâteaux pour la kermesse de fin d'année. L'école, le collège, le lycée, ne peuvent pas fonctionner sans eux, et leur participation aux instances de représentation (conseils d'école, conseils de classe, conseils d'administration) est indispensable. Les enseignants ont aussi besoin de se reposer sur des parents actifs et volontaires pour l'organisation de la vie scolaire.

**Comment devenir représentant de parents d'élèves ?**

En primaire, des parents capables de tisser des liens, de créer des espaces de dialogue et d'échange entre l'école et les parents, peuvent se réunir sur une liste et se présenter pour être représentants élus siégeant au conseil d'école. La proximité et le dialogue sont les qualités nécessaires pour le rôle de représentation. Nul besoin d'un savoir théorique sur le fonctionnement de l'école, mais nous pensons à la FCPE qu'il est nécessaire d'adhérer à des valeurs collectives pour porter un projet solide au sein des établissements scolaires. Représenter, c'est adhérer et revendiquer pour l'intérêt de nos enfants.

**François André, président du conseil local de la FCPE de Montigny.**

## PEEP (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)

**Quelle est votre conception de l'école publique ?**  
Les parents PEEP revendiquent la responsabilité première de la famille dans l'éducation des enfants qu'elle a, pour partie seulement, déléguée à l'école. Celle-ci doit pouvoir donner à chacun sa meilleure chance en permettant l'épanouissement de la personnalité de chaque jeune, la prise en compte de toutes ses aptitudes dans les matières abstraites aussi bien que dans les disciplines manuelles, sportives ou artistiques. Nous sommes attachés à une laïcité ouverte et libérale à l'école, lieu où doit s'apprendre le respect des convictions d'autrui.

**Comment travaillez-vous avec les différents partenaires éducatifs ?**

La PEEP est présente dans toutes les instances qui ont un pouvoir de décision sur les conditions de scolarité de nos enfants. Notre Fédération intervient régulièrement au niveau national (ministères et Conseil Supérieur de l'éducation), notre Union Régionale et notre Association Départementale au niveau du rectorat et de l'inspection académique. Notre APE PEEP Montigny est l'interlocuteur des chefs d'établissement, de l'inspection de l'éducation nationale et du service scolaire de la mairie de Montigny.

**Comment jugez-vous l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école ?**

Nous constatons malheureusement que de nombreux parents d'élèves ont de plus en plus une attitude de consommateur vis à vis de l'école,

basée au mieux sur le dialogue avec L'ENSEIGNANT de LEUR ENFANT. Ceci s'avère souvent insuffisant lorsque les difficultés surgissent, que ce dialogue est rompu ou qu'un traitement plus collectif des problèmes est nécessaire. Il est alors primordial, aussi bien pour les partenaires éducatifs que pour les parents, de pouvoir s'appuyer sur les associations de parents d'élèves.

**Comment devenir représentant de parents d'élèves ?**

Depuis 1926, date de la création de la première association qui allait donner naissance au mouvement PEEP, des parents choisissent de s'engager pour aller au-delà de l'attention qu'ils portent à l'avenir de leurs propres enfants et s'investir pour le bien de tous les élèves. Il suffit pour cela de nous contacter :

Association PEEP Montigny - M. PETIT  
2 Allée du Vallespir Tél : 01 30 64 52 42

Nous vous aiderons à constituer une liste pour les élections, ou vous communiquerons les coordonnées d'un représentant PEEP élu sur l'établissement.



**Michel Petit, président de la PEEP de Montigny.**

## UNAAPÉ (Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves)

**Quelle est votre conception de l'école publique ?**  
Choisir l'AAPEM, affiliée à l'UNAAPÉ, signifie pour tous ses adhérents une certaine vision de ce que doit être l'école publique. Nous sommes attachés à plusieurs principes qui sont pour nous les bases de l'école publique : \* primauté et responsabilité de la famille dans les choix éducatifs \* respect de la neutralité politique, syndicale et religieuse du système éducatif \* qualité de l'enseignement \* éducation aux valeurs civiques et morales. C'est par la diversification des méthodes que l'école pourra le mieux contribuer à compenser les inégalités naturelles et sociales.

**Comment travaillez-vous avec les différents partenaires éducatifs ?**

En tant que partenaire dans la communauté éducative, nous sommes actifs à tous les niveaux, de la maternelle au lycée, aussi bien auprès des instances de l'éducation nationale que des collectivités territoriales. Nous recherchons le dialogue, la communication entre parents, enseignants, animateurs périscolaires, infirmière, conseiller principal d'éducation au collège... etc... L'enfant a tout à gagner si les différents éducateurs s'entendent et communiquent.

**Comment jugez-vous l'implication des parents d'élèves dans la vie de l'école ?**

Pour permettre à chacun de choisir son niveau d'implication dans la vie de l'école, nous avons mis en place plusieurs axes. En effet, les Parents ne sont pas formés à ce métier de parents, se posent beaucoup de questions, se sentent démunis, souvent culpabilisés, mais pas démissionnaires

comme on peut l'entendre. L'AAPEM leur apporte des informations et un soutien sous plusieurs formes : forums, échange d'expérience, d'informations, rencontres-débats avec des spécialistes (prochaine le 11 octobre : "comment accompagner efficacement scolairement nos enfants").

**Comment devenir représentant de parents d'élèves ?**

Le plus simple est de contacter les représentants de parents d'élèves sur chaque établissement, ou directement les responsables des associations. Pour ceux qui voudraient bien, mais qui n'osent pas, crainte de ne pas savoir, de ne pas pouvoir, l'AAPEM propose là encore une aide, une information, un soutien permettant à chacun de faire ces choix.



**Philippe Boulesteix, président de l'UNAAPÉ-AAPEM de Montigny.**

## Pierre Le Guérinel, adjoint au maire à l'enseignement "S'impliquer pour être représentatif"

**1/ Quelles relations la ville entretient-elle avec les fédérations de parents d'élèves ?**

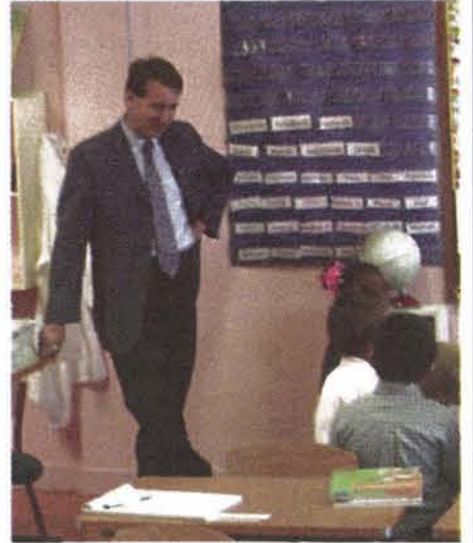
**P. L. G. :** Vues de mon côté, les relations avec les fédérations et associations de parents d'élèves sont excellentes. Cela ne veut pas dire que nous sommes nécessairement d'accord sur tout, mais je crois que nous avons tissé rapidement des relations confiantes qui nous permettent de travailler dans un bon esprit et avec la volonté de trouver les solutions les plus adaptées aux besoins des enfants. Ceci tient, je le crois, à une attitude raisonnable de part et d'autre et à une écoute réciproque attentive. Nous nous rencontrons régulièrement pour faire un point général et, si une question le justifie, nous nous réunissons pour trouver rapidement la solution qui nous paraît la plus souhaitable. D'une façon générale, je n'ai pas souvenir depuis 2001 de divergences majeures entre nous, en dépit des sensibilités différentes des uns et des autres. Par contre, sur la plupart des sujets dont nous avons eu à débattre, nous avons constaté que nous étions largement d'accord sur la façon d'aborder les questions ainsi que sur les solutions à mettre en œuvre.

**2/ Sur quels projets travaillez-vous en collaboration ?**

**P. L. G. :** s'agissant des dossiers travaillés en commun, nous avons notamment poursuivi la démarche entreprise depuis plusieurs années afin d'harmoniser les calendriers scolaires sur la ville. Ceci a permis cette année d'aboutir à la semaine de 4 jours dans l'ensemble des écoles de la ville.

En outre, les fédérations de parents sont régulièrement associées à divers sujets. C'est par exemple le cas des demandes de dérogations pour lesquelles, aux côtés des directrices et directeurs d'écoles, elles jouent un rôle essentiel pour concilier les besoins des parents avec le maintien nécessaire des règles de l'école républicaine.

D'une façon générale, je m'efforce de recueillir leur avis chaque fois qu'une question concer-



nant l'école pose problème ou qu'un projet est lancé. Elles sont ainsi informées de façon à pouvoir jouer leur rôle de relais efficace auprès des parents.

**3/ Comment jugez-vous l'implication des parents dans la vie de l'école ?**

**P. L. G. :** sur ce point mon jugement est globalement positif. Jusqu'à présent, j'ai eu à faire dans la plupart des cas à des parents réellement responsables. Si je pouvais formuler un vœu, je souhaiterais cependant que leur implication dans la vie des fédérations soit encore plus forte car c'est la seule façon d'assurer à ces dernières une véritable représentativité et d'en faire des partenaires à part entière. Reposant comme beaucoup d'associations sur la bonne volonté et le courage de quelques uns, elles restent en effet fragiles. Si l'on pense comme moi que leur rôle est indispensable au bon fonctionnement de l'école, il faut que de nouvelles vocations se manifestent pour leur consacrer un peu de temps. Il y va de l'intérêt de nos enfants.

## Du côté des directeurs d'école

Nous avons rencontré Mme Krouch, directrice de Paul Fort maternelle et M. Venner, directeur de l'élémentaire Verlaine, pour évoquer les relations dans l'école avec les parents d'élèves, et leur implication dans la vie de l'établissement.



**Comment s'articule la concertation avec les parents dans votre école ?**

**Mme Krouch :** La concertation avec les représentants des fédérations de parents d'élèves a lieu essentiellement lors des conseils d'école au moment d'établir l'ordre du jour comme au moment du conseil lui-même. Seules des fédérations nationales sont représentées, c'est donc à celles-là que je pense en répondant à vos questions.

**M. Venner :** la première et plus importante, qui est également obligatoire, est le conseil d'école qui a lieu 3 fois par an. Mais pour garder un contact cela ne suffit pas. Pour cela nous avons plusieurs méthodes. Lors de questions précises nous demandons par sondage/questionnaire l'avis des parents, au niveau d'une classe ou de l'ensemble de l'école. Nous réunissons plusieurs fois par an les parents pour la gestion de la bibliothèque ou l'organisation de la kermesse. Nous utilisons un cahier de liaison qui est le lien privilégié entre les parents et l'école. Nous rencontrons à titre individuel tous les parents qui le souhaitent et de manière automatique les parents des CM2 et ce, deux fois par an. Ces rencontres sont marquées dans un registre spécifique (par exemple l'an dernier nous avons eu plus de 150 contacts directs). Enfin, il y a la réunion de rentrée au cours de laquelle nous rece-

vons tous les parents de toutes les classes.

**Sur quels projets sont-ils associés ?**

**M. Venner :** les plus importants concernent la kermesse car c'est une action essentiellement collective, et la bibliothèque.

**Mme Krouch :** les fédérations de parents n'interviennent pas dans les projets de l'école que je dirige à ce titre. Ce sont des parents d'élèves qui interviennent pour nous aider (recherche de documents, apports d'éléments culturels différents, aides matérielles diverses...) quand ils le souhaitent et qu'ils le peuvent. De même, en conseil d'école, nous sommes toujours attentives aux idées ou remarques des parents délégués, mais ce sont des parents que nous avons en face de nous et non des fédérations.

**Comment jugez-vous leur implication ?**

**Mme Krouch :** Dans la vie de l'école au quotidien, nous avons besoin de partenaires qui s'intéressent à nos petits problèmes particuliers. La meilleure preuve est que les parents délégués le sont toujours dans l'école où leur enfant est scolarisé. Encore une fois ce sont des parents qui s'impliquent, non des fédérations. Les fédérations "prêtent" leur nom à des parents qui souhaitent s'investir de cette façon. C'est rassurant pour les autres. Cela me semble normal et je remercie les parents qui assument ce rôle. Le rôle des parents est essentiel dans la réussite scolaire de leurs enfants. Il me semble donc que les fédérations nationales sous réserve de leur représentativité, ont un rôle à jouer dans les grands débats et décisions qui, concernent l'école et l'éducation. Les parents d'élèves eux, sont nos interlocuteurs quotidiens avec qui, nous, enseignants devons agir en cohésion si nous voulons rester crédibles pour l'enfant.

**M. Venner :** satisfaisante en qualité mais insuffisante en quantité, compte tenu des contraintes professionnelles de parents. En ce qui concerne uniquement notre équipe, les parents, s'ils ne sont pas associés sur le plan de la pédagogie, sont essentiels à la vie de l'école.

EN BREF

Sécurité routière

Une semaine d'actions du 15 au 22

Du 15 au 22 octobre 2003 se déroulera la campagne annuelle nationale pour la Sécurité Routière. Les chiffres des accidents de la route sont sur une pente descendante, il faut s'en féliciter mais ne pas baisser la garde. La ville s'associe activement à cette manifestation. Cette année le fil conducteur de l'action sera "CHANGEONS". Il sera décliné par voie d'affiches sur les panneaux officiels et dans les équipements publics. Une exposition didactique se tiendra en mairie, des dépliants et brochures sur différents thèmes seront à votre disposition. Chacun pourra ainsi parfaire ses connaissances en la matière, prendre conscience des dangers de la route et CHANGER son comportement.

L'internet avec la Maison de la Réussite

Vous pouvez vous initier aux arcanes de l'internet à la Maison de la Réussite, qui propose un cycle de formation le mardi de 18h à 20h. De même, le Club informatique reprend ses activités pour les enfants scolarisés du CP au CM2, le mercredi de 9h à 11h30. *rue Charles Linné (Les Prés). Rens. au 01 30 43 43 39.*

# Tri sélectif : à peaufiner

"On peut toujours dire que ça pourrait être encore mieux, mais le premier constat à faire, c'est que vous jouez très bien le jeu." Jean-Luc Grattepanche, adjoint au maire chargé de l'environnement, regarde avec optimisme le premier bilan chiffré de la nouvelle collecte sélective des ordures ménagères, qui fonctionne depuis six mois. Première constatation, le taux de refus de tri à l'usine de Buc est très faible comparativement à d'autres communes de même profil, ce qui signifie d'abord que les Ignymontains trient bien. Pour le verre, l'objectif est ambitieux. Chaque Ignymontain doit trier 27,7 kilos par an, soit près de 80 tonnes par mois globalement. Actuellement, les résultats enregistrés frisent avec ce chiffre, ce qui signifie qu'il faut maintenir l'effort et le confirmer. Il doit aussi trier 14 kilos d'emballages par an, soit 43 tonnes par mois au total. Ce n'est pas le cas actuellement.

Le carton est un emballage

"C'est avant tout un problème de communication. Nous avons constaté plusieurs anomalies de tri qui entachent la qualité des bennes collectées et engendrent parfois un refus de tri à l'usine de Buc. C'est sur ces anomalies qu'il faut porter nos efforts. Les illustrations ci-contre vous confirment les bons gestes à opérer". Notez en effet que le

compartiment Papier (conteneur à couvercle jaune) ne doit recueillir que les journaux et magazines, dégagés de leurs films plastiques (pas de livres, d'enveloppes...). Tous les cartons sont à placer dans le com-

partiment des emballages. Enfin, si vous avez le moindre doute, optez systématiquement pour la poubelle habituelle (conteneur à couvercle gris). Il vaut mieux trier moins, mais bien !



Tous les DÉCHETS CARTONNÉS mais PAS DE PAPIER dans le conteneur EMBALLAGES

Tous vos déchets cartonnés, y compris les plus fins, doivent être placés dans le compartiment Emballages de votre conteneur à couvercle Jaune.



Seuls les JOURNAUX, PROSPECTUS, MAGAZINES dans le conteneur VIEUX PAPIERS

Le compartiment vieux papiers doit uniquement accueillir les journaux, revues et magazines. Tous les autres déchets, comme les enveloppes, les papiers d'emballages ou sous film, doivent être jetés dans votre poubelle habituelle, à couvercle gris.



LES DÉCHETS SOUILLÉS, LES FILMS PLASTIQUES dans le conteneur À COUVERCLE GRIS

Les films plastiques et blisters, les barquettes en polystyrène ou en aluminium, les pots de produits laitiers (crème, yaourts) ne sont pas triés et doivent être placés dans votre poubelle habituelle (celle à couvercle gris).

Si vous avez le moindre doute, utilisez votre poubelle habituelle. **TRIEZ MOINS MAIS TRIEZ BIEN**

## Une délégation utile séjourne à Lunca



Laetitia et Julia, deux lycéennes de Montigny, ont participé à l'opération de solidarité avec le village jumelé de Lunca et ont vécu une expérience "inoubliable" en Roumanie au sein de la délégation ignymontaine. Avis aux lycéens amateurs pour l'an prochain.

Du 16 au 31 août, Montigny se déplaçait à Lunca, notre ville jumelle en Roumanie. Ce voyage conduit par une délégation d'élus municipaux avait pour but la livraison de matériel médical et de médicaments pour le dispensaire de Lunca et l'hôpital de Reghin, d'une vingtaine d'ordinateurs, de matériel scolaire : tables, chaises, fournitures et livres récoltés dans les écoles élémentaires de la ville.

Parmi les acteurs de ce projet, deux jeunes lycéennes de Montigny, Laetitia Giraudel et Julia Lebon, ont tenu un carnet de bord dont elles nous ont livrés les grands traits : "Après 7 heures de mini-bus, nous arrivons à la mairie de Lunca. Tout de suite, l'accueil chaleureux du maire et des habitants nous touche profondément. Ici, on est comme dans la famille... Nous avons passé trois nuits chez l'habitant, ce qui nous a permis de tisser des liens et de vivre des expériences inoubliables, comme une balade en charrette le soir sous les étoiles avec les jeunes de Lunca, tous unis dans nos éclats de rire (...). Nous avons visité Cluj, où nos nerfs ont

été éprouvés par la longue attente à la douane. A Tirgu-Mures, nous avons été reçus à la Préfecture, à l'hôpital et à l'université. Plusieurs projets de coopération ont été évoqués. Nous avons également eu la chance de rencontrer des artistes qui travaillent dans un endroit magique. Pour clôturer le séjour, après le déchargement du camion (ouf ! !), nous avons visité la cité médiévale de Sigishoara, ville où a vécu le prince Vlad, alias Dracula ! A Bucarest, nous avons été impressionnées par l'imposant palais de Ceausescu, totalement en décalage avec les quartiers pauvres alentour.

"Muchumesc" (merci) à tous les habitants et au maire de Lunca, ainsi qu'au groupe qui nous a permis, nous les "petites", de vivre une telle expérience (...). Nous espérons que les échanges ne s'arrêteront pas là et que d'autres jeunes partiront comme nous pour vivre un voyage inoubliable... et utile ! Avis aux amateurs, faites vous connaître auprès du service Jumelages si vous désirez participer au prochain convoi".

## Recettes françaises pour les nippons

On connaît la force des japonais pour s'inspirer des bonnes recettes, d'où qu'elles proviennent, afin de les faire fructifier selon leur propre usage. Les 9 et 10 septembre derniers, un groupe d'une trentaine d'étudiantes en puériculture venues d'Osaka a passé deux jours à Montigny pour aller à la rencontre des professionnels (-les) de la petite enfance et du monde scolaire maternel. Le lundi, le groupe a été guidé par Marie-Noëlle Thareau, adjoint au maire chargé de la Petite Enfance. Le groupe s'est immergé pendant l'après-midi à la crèche La Fontaine pour une découverte en profondeur. Appareils photo en bandoulière, elles ont scruté et abondamment noté sur le travail des professionnelles de l'équipement, sur le matériel et les procédures en vigueur au sein d'une crèche collective, dont les usages sont très différents dans leur pays. Le lendemain, la directrice de la maternelle Jules Verne Nicole Noé et les élèves les ont accueillies dans leur établissement. Le cursus polyvalent suivi par les étudiantes nippones leur permet en effet de faire carrière en puériculture ou dans l'enseignement en maternelle. A la suite de cette expérience française, les étudiantes ont continué leur

voyage pédagogique en Allemagne pour élargir encore leur champ d'investigation, avant de rentrer au pays.



Les étudiantes nipponnes ont découvert une crèche française à La Fontaine.

### Apprenez le japonais

L'Institut culturel franco-japonais propose des cours d'initiation à la langue japonaise, le samedi matin à compter de novembre et jusqu'en juin 2004. Attention, le nombre de places est limité. **7, rue Jean-Pierre Timbaud (le Pas du Lac) Tél. : 01 30 45 34 34.**

**Au sortir d'un été marqué par une funeste canicule, dont les conséquences tragiques pour plusieurs milliers de Français fragilisés vont alimenter pour longtemps un débat très franco-français, plusieurs manifestations organisées ce mois-ci à Montigny viennent nous rappeler à notre devoir de solidarité.**

# La solidarité s'invite au calendrier

L'alerte n'a pas eu lieu à Montigny cet été. La canicule, aussi prégnante qu'ailleurs en France, n'a pas engendré de tragédie humaine. Le nombre de décès ne recèle rien en soi d'inhabituel, on peut donc conclure que la communauté ignymontaine a surmonté l'épreuve par ses ressources. Michel Laugier, 1<sup>er</sup> adjoint au maire en charge de l'Action sociale, y voit en premier lieu la bonne coordination des intervenants du champ social, et le niveau de prestation proposé par la collectivité. "Il faut d'abord considérer qu'à Montigny, notre population de retraités est moins importante en moyenne qu'ailleurs en France. Les plus de 60 ans représentent moins de 10% des Ignymontains. Il faut aussi considérer que les services de prestations à domicile pour les personnes isolées, en manque d'autonomie, sont particulièrement développés à Montigny et sur la ville nouvelle. Ils nous permettent de dépister en amont les personnes isolées, et de parer aux tragédies de la solitude que nous avons connues en France pendant l'été. A Montigny, ce sont pas moins de 70 personnes qui bénéficient au quotidien de prestations municipales à domicile et de la téléassistance." Michel Laugier souligne en outre la bonne coordination des nombreux intervenants institutionnels ou associatifs qui œuvrent à l'assistance et au soutien so-

## Une série de rendez-vous en octobre

### Journée de la Sécurité civile

samedi 11 octobre de 10h à 18h  
organisée par la Préfecture des Yvelines au centre commercial régional

### Fête de la Solidarité

samedi 18 octobre de 9h à 18h  
organisée par Saint-Quentin Solidarité à la base de loisirs (piscine à vagues).

### Braderies de vêtements automne-hiver

samedi 11 octobre de 10h à 17h  
organisée par le Secours Catholique

samedi 18 octobre de 9h à 16h  
organisée par Montigny Inter-Familles au centre sportif P. de Coubertin

### Semaine de la sécurité routière

du 15 au 22 octobre  
organisée par la Ville

cial. "La coordination gérontologique évoluant à l'échelle de la ville nouvelle, l'équipe médico-sociale, et les associations très présentes sur le terrain comme l'ADMR, l'APF ou encore Objectif Santé sont autant de relais efficaces et de signaux qui permettent de mieux dépister la détresse avant d'en constater les tragédies."

## Les réponses du terrain

Ce mois-ci sur la commune, sans rapport de cause à effet et sans effet d'annonce médiatique programmé, les formes plurielles de la solidarité sont dans l'actualité avec l'organisation d'une série de manifestations en direction des plus fragiles. La 2<sup>e</sup> fête de la Solidarité se déroulera le 8 octobre sur la base de loisirs à l'appel de l'association Saint-Quentin Solidarité. Toutes les associations œuvrant pour la solidarité en ville nouvelle y sont invitées pour présenter leurs activités et animer l'espace sous la charpente de la piscine à vagues. Le message édicté par les organisateurs tient en un slogan qui sonne comme une profession de foi : "informez-vous, déterminez-vous, agissez".

Un message que pourraient reprendre en écho les associations du Secours Catholique et de Montigny Inter-Familles, qui proposent chacune dans son esprit propre, mais

## Téléassistance : le lien permanent

Le système est en vigueur depuis plus d'une dizaine d'années à Montigny. Une quarantaine d'ignymontains en sont pour l'instant bénéficiaires. Si l'on redécouvre son intérêt à l'occasion d'un été tragique, et qu'il occupe le devant de la scène au moment où l'on cherche à briser l'isolement des personnes seules et fragiles, c'est au quotidien que la téléassistance démontre ses vertus. Le système est simple. Un réseau d'aide immédiate qu'on active au moyen d'une simple télécommande, à porter en permanence sur soi.

Pas de mode d'emploi à apprendre, ou de numéro de téléphone à connaître. Pour appeler, il suffit d'appuyer sur le bouton, et le transmetteur se met en relation avec le centre de réception qui peut entrer directement en contact et dialoguer avec vous par interphonie. Si vous ne pouvez pas répondre, l'opérateur déclenche l'intervention la plus rapide (vos proches, vos voisins et si nécessaire les secours d'urgence).

Le service ouvert au plus de 60 ans et aux personnes handicapées est pris en charge en partie par le CCAS selon les conditions de ressources. Il en coûte de 3,42€ à 7,59€ par mois.

Rens. : 01 39 30 31 87 (CCAS).

avec une même finalité solidaire, une braderie de vêtements d'occasion les 11 et 18 octobre au centre sportif Pierre de Coubertin. La Préfecture s'inscrit dans cette démarche en proposant une journée de la Sécurité civile le samedi 11 à l'espace Saint-Quentin, qui vous permettra de vous initier aux gestes de premiers secours sous l'égide des pompiers et d'associations comme la Croix-Rouge. Enfin, la ville propose une semaine de sensibilisation à la sécurité routière du 15 au 22 octobre dans ses principaux équipements.

## Les tribunes des groupes du Conseil municipal

### Montigny Plurielle

#### Comment "gérer" la pénurie ?

La catastrophe humanitaire de cet été, qui a causé le décès d'environ 15 mille personnes, a certes mis en lumière les faiblesses de notre société en matière de solidarité et les carences de l'Etat mais elle a aussi rappelé le maillon essentiel que sont, dans notre système politique, les communes.

La commune est aujourd'hui la collectivité territoriale vers laquelle les citoyens se tournent quelques soient leurs attentes, leurs problèmes. En plus des compétences traditionnelles, état civil, entretien des écoles élémentaires, on lui demande d'avoir une politique sociale, culturelle, mais aussi une politique en direction de la jeunesse, des associations, des personnes âgées mais encore une politique des sports... et son champ de compétence ne cesse de s'élargir même si la loi ne lui impose pas. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, c'est une réalité et les communes qui, par exemple, n'ont pas su gérer le problème de la canicule sont montrés du doigt pour leur défaillance. C'est donc, par excellence, le lieu de décisions politiques fortes où s'exerce pleinement la démocratie de proximité.

Il est donc temps d'informer les citoyens sur les dangers que représente, à nos yeux, pour les communes, la nouvelle loi de décentralisation que le gouvernement s'apprête à faire voter. Les lois de 1982 de Defferre, sous le gouvernement de Pierre Mauroy, ont permis de donner plus d'autonomie aux communes qui sont, depuis lors, des personnes juridiques qui disposent de leurs ressources propres. Ces grandes lois marquaient la première étape, tant attendue et nécessaire, de la décentralisation en France. Aujourd'hui la loi qui va être débattue au parlement se présente comme une deuxième étape de cette décentralisation mais à sa lecture les inquiétudes sont fortes :

Premier constat, la commune est la grande

absente du projet, notamment en matière de transfert de compétence, contrairement à ce qui est prévu pour les régions et les départements. De plus rien n'est clarifié en ce qui concerne les transferts financiers de l'Etat vers les collectivités locales. En résumé, plus de charges sans moyens supplémentaires. Si les régions et les départements doivent faire plus sans transferts financiers équivalents alors, en bout de course, se sont les communes qui vont trinquer et on peut supposer que bien des politiques de partenariat entre ces collectivités et les communes seront abandonnées. Rappeler fortement le rôle irremplaçable de la commune, car c'est là que la démocratie est la plus vivante, renforcer à son niveau les services publics en particulier en matière d'éducation et de formation et d'action sociale, voilà ce qui nous paraîtrait être du bon sens et qui permettrait de préserver la solidarité et le lien social dont, à l'évidence, nous avons tant besoin.

Alors que notre commune a de plus en plus de charges à assumer et qu'il faudrait faire, dès maintenant, des efforts supplémentaires dans certains domaines pour anticiper, par exemple, le vieillissement de la population (maisons de retraites, services aux personnes âgées) quels seront les choix de la municipalité face au désengagement financier de l'Etat ? Suppression de services à la population ? Augmentation des impôts locaux, qui sont les plus injustes ?

Gageons que nos grands élus sauront, en temps utile, se rappeler qu'ils sont aussi des élus locaux ...

Sandrine Grandgambe

Pour nous contacter :  
montigny.plurielle@voila.fr

✠ Déclaration du président du Conseil régional d'Ile-de-France, Jean Paul Huchon pour qui "Avec le système Raffarin, les collectivités locales vont devoir gérer la pénurie".

### Montigny Ensemble

#### Construction européenne : notre affaire à tous

La construction européenne est un défi permanent pour les acteurs politiques et économiques de notre pays. Depuis l'impulsion géniale menée après la guerre par les Pères fondateurs De Gaulle, Adenauer, Schumann, Monnet... notre bonne vieille Europe avance. La route est parfois cahoteuse. La machine a des ratés, et puis voilà qu'elle repart de l'avant. Comme en témoigne l'entrée imminente de dix pays de l'Europe orientale.

Mais dans ce cadre désormais immense, que peut faire une commune de la taille de Montigny pour participer activement à la construction ? Montigny a toujours été à la pointe dans ce domaine. Sous l'impulsion de Nicolas About, les municipalités successives ont toujours mené une politique d'ouverture. En témoignent nos jumelages avec des villes aussi diverses que Kierspe, Denton, Wicklow, Lunca et San Fernando.

Quel est le but d'une politique de jumelages ? La réponse est simple : donner à notre communauté européenne un visage humain. Il faut que les citoyens adhèrent à l'idée de la construction européenne. Pour cela, il faut donner la possibilité aux habitants des différents pays de partager des moments de vie commune, de découvrir la diversité et la richesse de nos cultures respectives. Projet ambitieux que de faire tomber les a priori sur les uns ou les autres, de travailler ensemble à un projet commun pour l'avenir de nos enfants. C'est un projet exaltant, mais comme tout projet de longue haleine il se construit sur le terrain, grâce à un travail patient, à notre volonté sans faille d'organiser des événements fédérateurs. Aucun jumelage ne peut vivre sans l'implication directe d'une municipalité et la participation active des habitants.

A Montigny, quelle chance ! Nous avons les deux. La ville travaille en étroite collaboration avec l'AMI, réseau de familles d'accueil, d'inconditionnels des échanges avec nos villes jumelées, toujours prêts à accueillir jeunes et moins jeunes au sein de leurs foyers. L'action du service Jumelages recouvre les do-

maines sportif, culturel, scolaire, humanitaire. A titre d'exemple, nous avons organisé en collaboration avec les services Jeunesse, Vie des Quartiers et le Twinning Committee de Denton un séjour pour des jeunes de 12 à 15 ans en juillet. Fin octobre, nous recevrons 25 jeunes de Kierspe pour un week-end de football. Les familles de l'AMI hébergent 15 étudiants dans le cadre du programme Erasmus pour une semaine d'intégration avant la rentrée effective à l'Université. En décembre, nous accueillerons comme chaque année nos villes jumelées sur leurs stands au Marché de Noël. En février, ce sera le carnaval à Kierspe, en mars, le Saint Patrick's Day au club le Village. En juin, les villes jumelles participeront comme en 2000 et en 2002 à la Cavalcade. Le dimanche leur sera réservé.

Notons que pour cette année 2004, nous souhaitons donner un éclat particulier à la Journée de l'Europe qui connaît un succès grandissant. Les écoles, collèges, lycées, centres de loisirs et maisons de quartier sont invités à monter sur scène pour un spectacle aussi riche et divers que l'Europe elle-même. N'oublions pas la commémoration des 10 ans du jumelage avec Wicklow. Combien de lycéens, combien de sportifs sont déjà allés découvrir le jardin de l'Irlande ?

En 2003/2004 encore, les collégiens des Prés échangeront avec la Gesamtschule de Kierspe, L'ASMB Hand et l'ASMB Volley travaillent à des rencontres avec leurs homologues. Quant à Lunca, nous continuons tous les ans à lui apporter notre aide matérielle, alors que sa municipalité fait beaucoup d'efforts pour développer les infrastructures (routes, adduction d'eau). Nous souhaitons favoriser les contacts entre les jeunes de nos deux villes. L'accueil des Roumains est toujours très chaleureux.

Après ce petit tour d'horizon, il me semble important de dire que nos jumelages sont l'affaire de tous, sans exclusive. Dans nos rapports avec les villes jumelées, nous représentons toute la ville de Montigny et à ce titre, majorité et minorité du conseil sont associées dans un esprit constructif.

Michèle PARENT,  
Conseillère municipale  
déléguée aux Jumelages

EN BREF

L'APF s'expose à l'Hôtel de Ville



L'Association des Paralysés de France et sa délégation départementale des Yvelines proposait une exposition picturale intitulée "Pinceaux en liberté" du 15 au 26 septembre dans le hall de l'hôtel de ville. 10 artistes de l'atelier de l'APF ainsi que 30 artistes valides ont travaillé environ quatre mois afin de pouvoir exposer 112 tableaux, huile, pastel, aquarelle ou acrylique, fusain et sculptures en poudre de bronze. Selon Dorothee Dal Bello, déléguée départementale, "le but était de favoriser l'intégration des handicapés physiques aux personnes valides, de les changer d'un cadre confiné entre personnes souffrant d'un handicap". Elle remerciait d'ailleurs la municipalité pour l'accessibilité de ses locaux et la qualité de son accueil. Le livre d'or s'est vite rempli de compliments de la part des visiteurs. "Il y a du talent, et certains tableaux montrent de grandes qualités techniques", déclarait Annick Langlois, exposante habituée de la maison Félix. Les artistes étaient ravis de pouvoir se confronter à l'avis du public. "On souhaitait faire voir le travail accompli", déclarait ainsi Françoise, adhérente à l'APF. Leur professeur, Galina Dewitte, renchérisait : "c'est une grande leçon de vie pour moi, je souhaitais faire un cours pas trop scolaire pour que chacun trouve son plaisir dans l'expression artistique". Michel Laugier, premier adjoint au maire, rappelait l'importance pour la ville de Montigny de favoriser à la fois la culture et l'amélioration de la qualité de vie des handicapés, à l'image du Sénateur-Maire Nicolas About qui, en sa qualité de président des Affaires Sociales au Sénat, se bat pour les lois favorisant les handicapés.

Venez redécouvrir le Club le Village

Connaissez-vous bien cette structure qui allie sport, détente, loisirs et ambiance chaleureuse ? Le Club Le Village vous attend. Dans un cadre de verdure, sécurisé et convivial, cet établissement met à votre disposition des équipements très diversifiés. 2 courts de tennis extérieurs et 2 intérieurs, 4 terrains de badminton, 3 de squash, des tables de ping-pong, des terrains de beach-volley, 1 échiquier géant, ainsi que des cours de remise en forme dispensés par des moniteurs spécialisés du lundi au samedi matin. L'équipe du Club Le Village s'adapte à la demande de ses 500 abonnés. "Nous proposons à ceux qui viennent se dépenser dans l'heure de déjeuner une formule snack leur permettant de déjeuner sur le pouce avant



de repartir au travail. Egalement, une salle détente leur est réservée comprenant un billard, un jeu de fléchettes ainsi qu'une télévision mise à leur disposition en attendant de jouer ou tout simplement après l'effort", précise Patrick Orléach, responsable du Club Le Village. "De même, nous mettons l'accent sur l'aspect convivial de notre structure en organisant des tournois et championnats dans le but de faciliter les rencontres entre les joueurs".

De nouveaux projets sont lancés pour la rentrée. Tous les premiers vendredis de chaque mois, l'ambiance sera jazz-rock de 20h30 à 22h30 grâce à une soirée piano-bar ouverte à tous. Les familles sont au goût du jour avec l'organisation d'anniversaires les mercredis et samedis après midi, comprenant 2 heures d'amusement selon les thèmes choisis par les participants eux-mêmes. Tout est prévu en extérieur pour accueillir les enfants et leurs parents : un mini-golf ainsi que des jeux de plein air y sont installés et remis à neuf cet été, le tout est très sécurisé car les entrées sont contrôlées et l'espace de jeux est fermé.

Vous pouvez venir profiter de toutes ces activités 7 jours sur 7 de 11h à 22h du lundi au vendredi et de 10h à 19h le samedi et le dimanche.

L'équipe du Club Le Village est à votre disposition pour de plus amples informations, rue Henri Cochet. Tel 01 34 52 22 24.

Isabelle vise la couronne de Miss France 2004



On l'avait quittée Miss Yvelines, la voilà ornée d'une nouvelle couronne depuis le 7 septembre dernier. Forte de ses origines normandes, Isabelle, Ignymontaine de la Sourderie-Nord, a en effet concouru au titre de Miss Normandie, qu'elle a remporté le mois dernier à Forges-les-Eaux, enfilant ainsi le ruban qui lui ouvre les portes du concours de Miss France 2004.

Entamé en toute décontraction par cette étudiante Bac+4 titulaire d'une maîtrise de Communication depuis juillet dernier, le parcours prend des allures inattendues pour elle et sa famille. "C'est une expérience un peu singulière que je vais prendre au sérieux, sans pour autant me prendre moi-même au sérieux. Ce titre de Miss Normandie me place parmi les 45 candidates en lice pour le titre de Miss France, qui sera décerné sur TF1 le samedi 13 décembre prochain."

Pour Montigny, c'est forcément une première. Isabelle commencera l'épreuve à la mi-novembre avec trois semaines de préparation en Tunisie. A ce rythme là, le DESS devra attendre un peu...

Sécheresse : mobilisez-vous

Si les conséquences de la canicule ont été tragiques en matière de santé publique, d'autres aspects imprévisibles se sont manifestés, puisque de nombreuses habitations de la commune ont présenté de graves fissures extérieures et intérieures, compromettant parfois la solidité du bâtiment. Des réclamations isolées sont parvenues à la mairie, émanant notamment du Manet, mais d'autres quartiers sont aussi touchés. La commune a besoin de votre intervention pour obtenir un arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle, pris par une commission inter-ministérielle. La mesure n'est pas automatique. Cet état a ainsi été constaté pour la période de 1989 à fin 1997, mais refusé pour l'année 2001 (la ville a formé un recours devant le Conseil d'Etat pour infirmer cette décision).

Il est nécessaire de vous mobiliser en adressant vos doléances au service Urbanisme à la mairie, accompagnées si possible de photos, ou d'un constat d'huissier, et d'une déclaration de sinistre à votre assurance habitation, en décrivant avec précision les désordres constatés, afin que la ville puisse monter un dossier de classement pour l'année 2003. Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez également contacter l'association AMONTSEC au 01 30 57 92 27.

La Police Municipale a déménagé

Le 23 septembre dernier, la Police Municipale a intégré ses nouveaux locaux au centre Prévert (La Sourderie-Sud). Un chapitre se conclut, un autre s'ouvre donc pour l'équipe de 26 policiers municipaux, qui ont découvert un bâtiment complètement réhabilité, trois fois plus spacieux que les anciens locaux. L'occasion de s'agrandir et de créer un véritable pôle sécurité recentré au cœur de la ville, et accessible depuis le parking de la mairie.

Plus d'espace au cœur de la ville

Ces locaux plus spacieux permettront tout d'abord aux policiers municipaux, et à leurs deux compagnons canins, d'améliorer leur espace de travail. Ils bénéficieront notamment de salles plus grandes, nécessaires par exemple à l'installation du système de vidéosurveillance et aux exercices sportifs. La cour, autrefois consacrée aux jeux devrait normalement accueillir la piste routière actuellement située sur le Poirier Saint-Martin, ainsi que des places de parking en plus grand nombre. Dans les mêmes locaux, la présence de la permanence de soins des médecins (en attendant la venue du SMUR), qui bénéficiera de la présence sécuritaire de la police municipale, permet en outre d'offrir une permanence santé de qualité, de 20h à minuit

du lundi au vendredi, de 14h à minuit le samedi et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés. Enfin, la boutique alimentaire a déjà pris ses quartiers de l'autre côté du bâtiment, place George Sand. Plus centrale, la Police Municipale s'adapte donc à l'expansion de la ville.

Ouverte 7 jours sur 7, 24h sur 24. Rens. : 01 30 57 57 57.

Emplacements de stationnement handicapés

L'amende en forte hausse

Le décret (n° 2003-642) est paru au Journal officiel le 11 juillet, il intéressera au premier chef les automobilistes sans scrupules qui usent volontiers et sans aucune légitimité des emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées. L'amende sanctionnant l'infraction est en très forte inflation de 35€ à 135€. Comme le coup porté au porte-monnaie est considéré comme la meilleure arme pour inciter à la responsabilité dans ce domaine, il y a fort à parier que le message passera aussi bien qu'une campagne de prévention citoyenne.

Saint-Quentin change d'intercommunalité

Historique, le mot revenait dans beaucoup de conversations le 18 septembre dernier dans la salle du comité syndical du SAN à Montigny, où l'assemblée du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) ouvrait un nouveau chapitre de l'intercommunalité pour Saint-Quentin-en-Yvelines. Plus de trente ans après la création du territoire, vingt ans après l'ajustement de 1983 qui avait notamment modifié les limites territoriales de Saint-Quentin, il s'agit cette fois de prendre acte de la fin d'une époque, et de se donner les outils pour en affronter une nouvelle. L'Etat ayant acté l'achèvement de la ville nouvelle, donc la fin de son régime particulier, il appartenait aux élus locaux de choisir un nouveau mode de coopération entre des communes imbriquées dans un même territoire.

Vers un fonctionnement plus consensuel

Comme l'a annoncé le président du SAN Robert Cadalbert, ce mode est avant tout celui de la continuité, avec la création en début d'année prochaine d'une communauté d'agglomération. Ainsi, il n'y aura pas d'évolution sur le nombre de communes impliquées dans l'intercommunalité, aucune des voisines ne s'étant déclarées candidate pour prendre le vaisseau. Pas de changement non plus dans la représentation des sept communes (Montigny, Trappes, Elancourt, Guyancourt, Voisins, Magny-les-Hameaux et La Verrière) et dans ses compétences. Les évolutions portent essentiellement sur ce

qui a fait débat en coulisse entre la majorité des communes de gauche et la minorité, celles de droite. De part et d'autre d'ailleurs, on s'efforce de gommer les différences dans les mots choisis. Majorité, minorité, opposition, les termes n'ont pas le vent en poupe. Par la création d'une nouvelle intercommunalité, on s'oriente donc vers un fonctionnement plus consensuel, qui associe toutes les communes dans une même gestion. Le président Cadalbert avait initié ce virage à son arrivée en désignant des vice-présidents parmi les communes minoritaires. Il a parachevé l'évolution en leur proposant de prendre la présidence de trois nouvelles commissions "Sécurité", "Nouvelles technologies" et "évaluation des investissements", et en donnant des garanties d'équité en matière financière. Au passage, il a aussi donné droit à une revendication des communes minoritaires de faire réaliser un audit financier du SAN par un cabinet indépendant. Par la voix de Michel Laugier, ces dernières ont donné acte au président de ses engagements. "Les grands enjeux économiques, urbanistiques et sociologiques sont derrière nous. Nous avons désormais en commun une importante dette à gérer, nous devons terminer l'aménagement de nos communes et réhabiliter les premiers quartiers construits. Faisons-le tous ensemble."

Par un mouvement qui devient de plus en plus habituel pour l'assemblée, les bras se sont tous levés au sein du comité syndical pour voter la disparition du SAN au profit d'une communauté d'agglomération. Saint-Quentin entre de plain pied dans une nouvelle époque, celle de la maturité.



Les Prés

Vendanges au collège  
Les aléas du cru des Prés



Michel Laugier, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, est venu encourager les vendangeurs d'un cru dont le millésime ne restera pas dans l'histoire de Montigny, mais qui donne chaque année le prétexte d'une leçon de choses très appliquée sous l'autorité de Jean Flattot (à gauche).

Guidé par Jean Flattot leur ancien professeur de technologie, les jeunes vigneron du collège des Prés ont pu parfaire leur culture viticole le 12 septembre, pour la journée de vendange de leur domaine. Celui-ci est composé de 40 pieds de cépage 54-55 plantés dans l'enceinte du collège, et cette vendange était la troisième du nom. Pour les élèves et pour la culture collective de l'établissement, il se sera vraiment agi d'une expérience nouvelle : celle de la mauvaise année. Jean Flattot ne pouvait d'ailleurs pas sauver les meubles. Les oi-

seaux avaient englouti l'essentiel des grappes. Les quelques dernières miraculées ont été promptement vendangées le vendredi 12 septembre, en présence notamment de Michel Laugier, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, pour être immédiatement pressées par les collégiens. Comme ces derniers ont bien goûté le jus pressé, la cuvée 2003 aura bien du mal à être mise en bouteille. Un millésime manquant, ce sont aussi les affres de tout bon domaine viticole. C'est aussi une expérience à vivre pour les vigneron des Prés.

Savez-vous planter vos ceps ?

Jean Flattot caresse cette idée d'inscrire les vendanges de Montigny dans une tradition restant à forger. En complément du petit vignoble du collège, il souhaiterait faire du moment des vendanges un rendez-vous actif et convivial pour les habitants du quartier ou de la ville. Il se propose donc de fournir les pieds du robuste cépage rouge 54-55 à qui souhaite en faire pousser un ou plusieurs dans son jardin ou sur son balcon. Jean Flattot pense notamment aux cultivateurs des jardins familiaux, proches du collège. Son idée consisterait à organiser une fête commune autour du pressoir un jour de vendanges. Honorer Bacchus à Montigny, l'idée est neuve et originale. Contactez le collège des Prés au 01 30 57 15 15.

Saint-Quentin

Ça gagne avec le  
Conseil de quartier !



Le conseil de quartier se met au diapason de la Cavalcade 2004 en vous proposant de phosphorer sur le thème des fables de la Fontaine. Le jeu est simple : il consiste à retrouver les titres de fables cachés derrière les 13 anagrammes dans l'encadré ci-dessous. Renvoyez vos réponses sur papier

libre au service Vie des quartiers à l'Hôtel de Ville (16 rue de la Mare aux Carats - 78180 Montigny le Bx), avant le 15 décembre 2003. Dix gagnants seront tirés au sort au début 2004 et gagneront des entrées au centre aquatique du Lac.

- |                                      |                                       |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. El obraue te el nredar            | 7. El tar ed vllei te el art ed hcapm |
| 2. Al olombe et al ofurmi            | 8. El vereil te al tturro             |
| 3. El ettip nossiop te el eerucph    | 9. El lchaev te al'en                 |
| 4. Sel xdue lumtes                   | 10. El noil te el art                 |
| 5. El pluo te al'geanu               | 11. Al iacgel te al fiourm            |
| 6. Al ellionerg uiq lavoiut es aifre | 12. Al ouelp xau feuso d'ro           |
| ssaiu ssgroe uqe el bfoeu            | 13. El aeig éarp eds lumpes dse noaps |

Le Plan de Troux

Le tri s'explique



Le conseil de quartier du Plan de Troux, en collaboration avec les services techniques municipaux, organisait une réunion d'information sur le tri sélectif le samedi 13 septembre, au gymnase Jean Maréchal. L'occasion était donnée aux habitants du quartier de s'informer plus avant et de faire un premier bilan, six mois après sa mise en place.

Claude Pignant, représentant des services techniques municipaux, répondait aux questions, essayant d'apporter une solution aux problèmes de chacun. Par exemple, l'enveloppe ne se met pas dans le bac papier à cause de sa fenêtre en plastique, tout comme les emballages carton entourés d'adhésif. "Je suis venu pour ma femme qui tient un salon de coiffure et ne sait pas où mettre les cheveux", interrogeait Michel Lebouc. La réponse : avec les déchets ménagers non triés. "Je souhaiterais obtenir plus d'informations pour corriger mes erreurs de tri", ajoutait Nicolas Bligny. Le tri est un effort essentiel sur la durée, mais nécessite d'acquiescer le bon geste de tri, d'où l'importance de s'infor-

mer. Le conseil de quartier et les services techniques ont d'ailleurs co-réalisé les dix commandements à respecter, afin d'éviter les erreurs de tri les plus communes, comme ne pas emballer le papier dans des emballages plastiques. Chacun regrettait néanmoins que les visiteurs ne soient pas plus nombreux, et lançait des idées pour mieux sensibiliser la population.

"Mieux on fera, moins ça nous coûtera", a voulu préciser Claude Pignant, en rappelant que la taxe des ordures ménagères est entièrement payée par les habitants. Le gazon déposé à la déchetterie coûte quatre fois moins cher que le ramassage et le traitement par incinération par exemple. Avec la mise en place du tri sélectif, la taxe des ordures ménagères a augmenté, mais dans des proportions raisonnables par rapport au reste du département. Pour faire baisser cette taxe, la ville doit remplir les objectifs de tri fixés afin d'obtenir les subventions d'Eco-Emballages, calculées sur la performance du tri.

(voir également notre article en page 6).



Le Pas du Lac

**LA FÊTE DE QUARTIER**  
du  
**Pas du Lac**

Les animateurs du Centre Henri Matisse et les membres du Conseil de Quartier vous invitent à venir faire la fête :  
**Samedi 4 octobre à partir de 14 heures**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis de nombreuses années, tous les animaux d'une ferme seront à nouveau réunis à MONTIGNY.

**PROGRAMME :**

- ❖ Petit train, kermesse, 2 concours (pétanque et ping-pong).
- ❖ Un marché paysan aura lieu avec les produits fabriqués par les éleveurs présents. La Ferme pédagogique de la Base de Loisirs proposera 2 ateliers : travail de la laine et fabrication de pain.
- ❖ L'association SUPERTRAMP vous apprendra à faire du trampoline et l'association FO KSA BOUGE assurera l'animation. Il y aura également un stand d'expression picturale.
- ❖ A partir de 19 heures : pot de l'amitié.
- ❖ A partir de 20 heures : Concert du groupe "BUZZ". Ce dernier proposera des chansons de variétés internationales.

Cela a l'air d'être drôlement sympathique, vous ne trouvez pas ?

Et si nous y allions tous ?

Le Conseil de Quartier

EN BREF

Accès à Internet  
A Montigny,  
l'ADSL progresse  
vers le sud

C'est une bonne nouvelle pour les internautes qui souhaitent se doter d'une connexion haut débit au moyen de la ligne téléphonique. L'ADSL est en progression à Montigny. Le procédé technologique, concurrent de l'internet par le réseau câblé de Saint-Quentin proposé par France Télécom Câble, permet de surfer à pleine vitesse, tout en pouvant recevoir des appels téléphoniques. Si France Télécom gère techniquement le réseau, le service d'accès est proposé par les principaux fournisseurs d'accès du marché de l'internet.

551 abonnés  
encore privés  
de la technologie

A Montigny, des raisons techniques empêchent encore l'ensemble du territoire communal d'être équipé de la technologie ADSL. Une petite partie à l'extrême sud de la commune se situe trop loin du relais pour bénéficier du haut débit par le réseau téléphonique. Chez l'opérateur, on précise que "ce secteur couvre actuellement 551 clients sur les 17658 lignes ouvertes à Montigny, ce qui représente un peu plus de 3% des abonnés. L'évolution technologique nous permet d'améliorer régulièrement la situation". Cela a d'ailleurs été le cas récemment, ce qui fait que plusieurs résidences sont couvertes depuis juillet. Dans les résidences excentrées du Manet et du Plan de l'Eglise, là où subsiste la zone non couverte, pour savoir si l'ADSL vous est accessible, contactez France Telecom au 1014. D'ici la mi-2004, l'opérateur annonce qu'il poussera encore un peu plus la frontière. 117 lignes devraient alors rester hors de la couverture sur les 551 actuelles.

SKF parie sur son  
concept car Novanta

Dans la zone d'activités de l'Observatoire, à l'ombre du centre de tri postal des Yvelines, la filiale française d'un mastodonte mondial se fait un peu discrète. C'est pourtant en pleine lumière qu'est apparu le dernier bébé de l'entreprise le mois dernier, présenté à la presse et aux constructeurs automobiles sur le circuit Jean-Pierre Beltoise. SKF, puisque c'est d'elle dont il s'agit, est avant tout le leader mondial du roulement à billes et du joint. Le groupe étend ses ramifications dans le monde entier et emploie 40000 personnes. Mais si le roulement à billes est l'obsession des développeurs maison, qui inventent chaque jour de nouveaux champs d'application, ceux-ci savent aussi chasser sur les terrains plus grand public. C'est le cas avec le concept-car Novanta, que la société présentait à la presse et aux constructeurs automobiles le 11 septembre dernier sur le circuit Jean-Pierre Beltoise.

Les Airbus déjà équipés

Il s'agit pour SKF de proposer un système de conduite contrôlé par la technologie by-wire, basée sur une unité de commande électromécanique intelligente. Pour Jean Tournoux, Directeur général de SKF France, c'est une révolution qui combine recherche de sécurité, confort de conduite et respect de l'environnement. "Nous avons décidé de créer une unité spécifique Drive by-wire au sein de l'entreprise pour pousser à fond le concept. Dans le domaine automobile, cette technologie permet par exemple d'éliminer les pédales, la colonne de direction ou encore le liquide de frein. Le pilotage s'effectue alors par des signaux électriques qui remplacent les systèmes mécaniques et hydrauliques. Notre technologie est nouvelle pour l'automobile, mais elle équipe déjà l'industrie aéronautique. Les Airbus notamment en sont pourvus." SKF montre au passage son potentiel innovant et sa réactivité face aux enjeux de demain. En attendant, conduire la voiture de demain réclame un peu d'initia-



Le concept car Novanta développé par SKF propose un process très innovant pour la conduite, le drive by-wire. En pénétrant dans le véhicule, on ne voit ni volant ni colonne de direction.

tion au béotien. Pas si simple en effet d'oublier ses réflexes et d'accélérer, freiner ou tourner en laissant les pieds au repos. Tout se pilote depuis Guida, un hybride de volant et de guidon, dessiné comme tout le véhicule par le designer italien Bertone, qui centralise toutes les commandes, et disparaît dans la portière du conducteur en libérant l'habitacle quand celui-ci n'en a plus besoin.

A quand la technologie By-wire dans votre voiture ? Les enjeux se discutent dans la coulisse avec les constructeurs automobiles, à grands coups d'accords stratégiques et de paris industriels. Mais pour Jean Tournoux, le sort en est jeté. "La technologie by-wire remplacera progressivement la plupart des fonctions mécaniques et hydrauliques traditionnelles des véhicules."

"A toi de jouer" s'installe  
au quartier du Manet

Une nouvelle boutique de jeux et jouets traditionnels a ouvert ses portes au centre commercial du Manet, le samedi 13, en lieu et place de l'ancien magasin de photographie "Positif". "C'est nouveau, j'habite dans le quartier et je suis venue voir. C'est la première fois que je trouve des jouets comme ça", déclarait Mireille, en souhaitant bonne chance au nouveau commerçant du Manet. En effet, vous y trouverez des jouets de qualité, pour la plupart artisanaux, qui sauront perdurer dans le temps. En tout cas, ces jouets constituent une alternative à la grande surface. "Je préfère que tu dépenses tes sous ici plutôt que dans des bêtises", disait Armelle à son fils. De 18 mois à l'âge adulte, du sarbatate pour les garçons à la malette miniature du bricoleur avec de vrais outils, de la dinette pour les filles au cheval à bascule, des jeux de stratégie aux jeux de détente, chacun découvrira son bonheur grâce à un commerçant disponible. "Vous voulez que je vous montre comment ça marche, j'adore ce jouet", interrogeait Vincent Le Montréer. Habitant lui-même du quartier de la Sourderie, Vincent Le Montréer, ancien commercial dans les transports, rêvait d'ouvrir son commerce pour avoir un véritable contact avec ses clients. Après un stage de créateur d'entreprise, il a ouvert ses portes voilà quelques jours. Alors venez visiter une boutique singulière à Saint-Quentin, pleine de beaux cadeaux à offrir.



Vincent Le Montréer, gérant de "A toi de jouer", occupe les locaux occupés précédemment par la boutique de photographie "Positif" au centre commercial Le Manet.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30.  
Pour tout renseignement, contactez Vincent Le Montréer au 01 30 44 08 37.

Le lieu d'achat des musiciens à Montigny

Musique Prestige  
joue sa partition



Le magasin Musique Privilège se situe avenue du Centre au quartier Saint-Quentin.

Luc Verpeaux est un créateur dans l'âme. Issu d'une famille de musiciens, un grand-père premier prix du conservatoire de Valenciennes, des frères dans la vente d'instruments ; l'idée est partie de là. Il crée en 2001 Musique Prestige. Seul magasin de musique à Montigny qui fait le bonheur de nos musiciens en herbe comme de nos confirmés. La vente s'organise autour des instruments de musique, en passant par la librairie musicale, jusqu'aux accessoires, le tout sur 2 niveaux. "La boutique possède un rez-de-chaussée et un étage, que les clients ne repèrent pas facilement, ce qui est dommage, car cet étage se compose de deux salles, une pour les djembés, percussions et batteries et une autre destinée aux claviers et aux pianos", précise Luc Verpeaux. En effet, la boutique expose 80% des plus grandes marques d'instruments, soit 130 guitares, 1 rayon de partitions des plus classiques, répondant à la

demande du conservatoire, jusqu'à la variété. Il travaille avec Frédéric, un vendeur passionné qui a l'expérience des magasins de musique depuis plus d'une dizaine d'années. Cette création d'entreprise a valu à Luc Verpeaux tous les honneurs de la Maison de l'entreprise, car ce projet lui a permis d'être lauréat au 4<sup>e</sup> concours des créateurs d'entreprise en 2001, et de remporter un prix en monnaie sonnante et trébuchante afin d'encourager et faciliter son installation. Son intégration dans ce quartier de St Quentin en Yvelines n'est plus à faire, l'ambiance y est sympathique et professionnelle à la fois et pourrait devenir la nouvelle référence des musiciens de notre ville nouvelle.

Musique Prestige  
23 avenue du centre, quartier St Quentin  
ouvert de 10h30 à 19h du mardi au samedi.  
Tel. : 01 30 64 78 70.



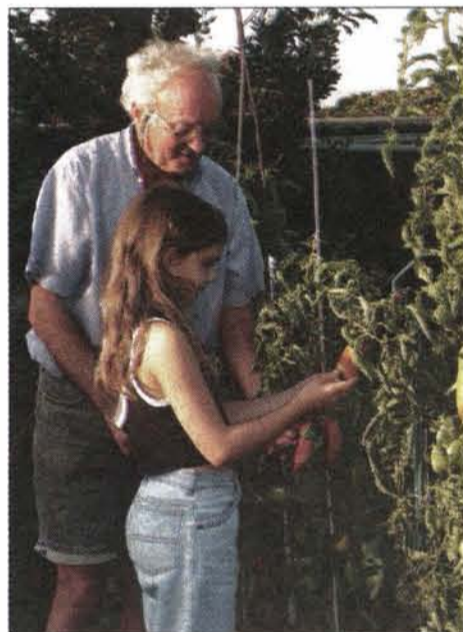
**Réuni en session extraordinaire, le Parlement a adopté cet été le - très attendu - projet de loi de réforme sur les retraites. Un texte qui nous concerne tous, puisqu'il engage à la fois notre avenir et celui de nos enfants...L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de sauver notre régime de retraite par répartition, alors que, dans notre pays, le nombre d'actifs se contracte et que l'espérance de vie s'allonge. En quoi les mesures adoptées vont-elles changer notre quotidien ?**

## La réforme adoptée

# Retraites : ce qui va changer

### Pour tout le monde

**La durée de cotisation s'allonge.** Dans un premier temps, le régime des fonctionnaires va s'aligner progressivement sur celui des salariés du privé, pour atteindre 40 annuités en 2008. Puis, à partir de 2009, la durée de cotisation s'allongera d'un trimestre tous les ans, pour atteindre 41 ans en 2012. Enfin, elle pourra éventuellement atteindre 42 ans en 2020, en fonction de l'allongement de l'espérance de vie (après avis d'une commission indépendante qui étudiera l'état démographique, économique et social de la France). A noter que les régimes spéciaux (SNCF, EDF et RATP) ne sont pas concernés par cette mesure.



**La surcote apparaît.** Les salariés et les fonctionnaires qui, bien qu'ayant effectué leurs 40 annuités, décideront de continuer à travailler au-delà de 60 ans, bénéficieront d'un bonus (surcote) de 3% par année travaillée, dans la limite de 5 ans. En revanche, ceux qui choisissent de partir avant d'avoir le nombre d'années requis, se verront appliquer une pénalité (décote). Dans la fonction publique, où cette décote n'existe pas encore, elle sera de 2% par année manquante en 2009, et de 5% en 2013. Pour le privé, où elle est actuellement de 10%, elle sera de 6% en 2009, et de 5% en 2013, réalisant ainsi une convergence entre les deux régimes. Enfin, tous ceux qui partiront à 65 ans bénéficieront, bien sûr, d'une retraite à taux plein, sans décote.

**Le travail des seniors est encouragé.** Ainsi, le dispositif des préretraites progressives est supprimé à compter du 1er janvier 2005. Les exonérations de charges, en cas de cessation anticipée d'activité, sont néanmoins maintenues pour les métiers pénibles. La possibilité dont dispose actuellement l'employeur de mise à la retraite d'office d'un salarié est repoussée à 65 ans. Enfin, les règles du cumul emploi / retraite sont assouplies : le cumul sera possible si le total des 2 revenus reste inférieur au der-

nier salaire perçu avant la retraite. Il faudra attendre 6 mois maximum après son départ à la retraite, pour pouvoir reprendre une activité chez son dernier employeur. Un fonctionnaire retraité pourra cumuler sa pension avec un emploi dans le secteur public, à condition que le revenu qu'il tire de son activité n'excède pas le tiers de sa pension.

**Autres dispositions.** Pour tous, il sera possible de racheter jusqu'à 3 années d'études, sans limite d'âge. Dans le public comme dans le privé, les pensions seront revalorisées en fonction de la hausse des prix. A tout moment, les assurés sociaux pourront demander un relevé total de leurs droits. En outre, ils seront informés par courrier tous les 5 ans sur leur situation individuelle.

tion de leur durée d'assurance. Par ailleurs, une retraite minimale sera garantie pour les salariés ayant travaillé au SMIC pendant toute leur carrière : ils disposeront, en 2008, d'une pension qui ne pourra être inférieure à 85 % de leur salaire.

S'agissant des pensions de réversion versées aux veufs ou aux veuves, les conditions d'âge, de durée de mariage et d'absence de remariage sont supprimées : le conjoint survivant pourra en bénéficier simplement si ses ressources personnelles ou celles de son couple n'excèdent pas un certain plafond fixé par décret.

Enfin, sur le modèle de la Préfon pour les fonctionnaires, un produit d'épargne-retraite individuel sera ouvert à tous les salariés du privé.

### Pour les fonctionnaires

Pour le calcul de la pension, le salaire de référence ne sera pas celui des 3 dernières années, mais restera celui des 6 derniers mois. La pension minimum de la Fonction publique sera portée à 993 euros le 1er janvier 2004 (pour 40 ans de services).

Un régime de retraite complémentaire obligatoire est créé, afin d'y intégrer les primes des fonctionnaires, dans la limite de 20 % de leur traitement. L'intégration des primes sera totale pour les aides-soignants. Dans la fonction publique hospitalière, les personnels en service actif bénéficieront d'une majoration de la durée d'assurance d'un an tous les 10 ans à compter de 2008. Quant aux enseignants, ils pourront accéder à une seconde carrière dans la fonction publique.

### Pour les régimes non-salariés

Un régime complémentaire obligatoire est créé pour les industriels, commerçants et artisans. Il remplacera l'actuel régime "des conjoints", devenu inadapté. Le régime de base des professions libérales sera profondément réformé : une cotisation proportionnelle, déterminée en pourcentage de leurs revenus professionnels, sera instaurée. Les agriculteurs verront leur durée de cotisation passer de 37,5 annuités à 40. Ils pourront, dès l'âge de 16 ans, demander une affiliation à l'assurance vieillesse, en tant qu'aide familial. Ils pourront également racheter des périodes d'activités accomplies, dans ce cadre, entre 14 et 21 ans.

## Les avancées de la Commission des Affaires sociales du Sénat

Dix jours de débats, c'est le temps qu'il a fallu au Sénat pour examiner le projet de loi de réforme des retraites, et pour discuter des quelques mille amendements déposés (en grande partie par l'opposition) - un texte volumineux puisqu'il comporte près d'une centaine d'articles. En première ligne : la Commission des Affaires sociales du Sénat, chargée d'auditionner, de rédiger le rapport, d'examiner chacun des mille amendements, d'assister à l'intégralité des débats en séance (jusqu'à 10 heures par jour, en plus du travail ordinaire).

**Au total, plusieurs améliorations notables sont à mettre à son actif :**

- \* L'instauration d'une surcote pour les assurés justifiant d'une carrière longue qui poursuivront leur activité après 60 ans,
- \* La possibilité d'une retraite anticipée pour les personnes lourdement handicapées,
- \* La création d'un " congé de solidarité familiale " (3 mois, renouvelable une fois) permettant à des salariés d'assister un proche gravement malade, assorti d'une faculté de rachat de cette période pour le calcul de la retraite,
- \* Afin de favoriser la mobilité des étudiants dans l'Union européenne, la prise en compte, dans le rachat des années d'études, de celles accomplies par les étudiants à l'étranger,
- \* Enfin, de nouvelles incitations fiscales pour favoriser le développement rapide des nouveaux plans partenariaux d'épargne salariale (augmentation de l'apport de l'employeur et obligation de négocier tous les 5 ans dans les branches, pour leur mise en place).



Aux côtés de François Fillon, ministre des Affaires sociales, Nicolas About, président de la Commission.

### Et les avantages familiaux ?

#### Dans le privé

Actuellement, les mères de famille bénéficient d'un bonus de 8 trimestres pour chaque enfant élevé. Elles conserveront cet avantage. Afin de tenir compte des enfants décédés en bas âge, il sera précisé par décret que la majoration est d'un trimestre pour toute année durant laquelle la mère a élevé un enfant. Les parents d'enfants handicapés bénéficieront d'une majoration de leur durée d'assurance égale à un trimestre par période de 30 mois d'éducation, dans la limite de 2 ans.

#### Dans le public

Aujourd'hui, les femmes fonctionnaires peuvent partir à la retraite, au bout de 15 ans de services, si elles ont eu ou élevé 3 enfants pendant au moins 9 ans, ou si elles élèvent un enfant handicapé. Cet avantage est maintenu. Il est même étendu aux fonctionnaires dont le conjoint est atteint d'une maladie incurable qui le rend inapte au travail. Afin de respecter l'égalité entre les sexes, les bonifications d'un an accordées aux femmes pour tout enfant élevé sont étendues aux hommes. Toutefois, ils seront conditionnés à la cessation ou à la réduction effective de l'activité. Pour tout enfant né après le 1er janvier 2004, les femmes bénéficieront, en outre, d'une bonification de 2 trimestres liée à la maternité.

### Quelques chiffres

- \* La France compte aujourd'hui 12 millions de retraités.
- \* Le coût des retraites représentait, en 2000, 167 milliards EUR, soit 12,6 % du PIB.
- \* En 1960, il y avait 2 retraités pour 10 actifs. En 2000, 4 pour 10. En 2020, il y en aura 5 pour 10. En 2040, 7 pour 10 !
- \* Tous régimes de retraite confondus, le besoin de financement sera de 50 milliards d'€ en 2020, dont 28 milliards pour la fonction publique et 15 milliards pour le régime général.
- \* Ne rien faire aurait conduit, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), soit à doubler le taux de cotisation en 2040, soit à diviser par deux le montant des retraites.

## EN BREF



### Kopicodos fait la rentrée du jeune public

La rentrée spectacle du jeune public est programmée pour le mardi 14 octobre, à 20h à la salle Jacques Brel. Le rideau de la saison s'ouvrira alors sur un spectacle de marionnettes de la compagnie Théâtre de la Lune. "Kopicodos" commence par trois petites têtes loufoques coincées dans des caisses façon télévision qui jonglent avec des rimes rigolotes, pour s'achever une heure plus tard par le ballet majestueux d'un grand soleil bleu. Parents et enfants rient, rêvent, se laissent emporter. C'est émouvant, poétique, c'est désopilant aussi. Tarif réduit : 7,2€, tarif plein : 10,4€ abonnement aux 6 spectacles de la saison au tarif spécial de 2,4€ pour les moins de 12 ans.

Rens. : 01 39 30 31 70

### L'Harmonie recrute

Vous pratiquez un instrument à vent ou vous êtes batteur percussionniste ? Vous souhaitez participer à des manifestations diverses, à des animations lors d'événements importants de la vie culturelle de la ville ? Vous désirez étendre votre répertoire à des styles très variés ?

Venez rejoindre un groupe dynamique : l'orchestre harmonique de la ville de Montigny-le-Bretonneux.

Les répétitions se déroulent le lundi de 20h à 22h au conservatoire de musique.

Participation : 16€ ignym., 32€ non ignym.

Rens. : 01 39 30 31 77.

## LA GRANDE AFFLUENCE POUR

C'est toujours l'histoire d'une ruée annoncée qui se joue fin août à l'Hôtel de Ville, lorsque les spectacles de la saison culturelle sont mis en vente par la Direction de la Culture. Ces rendez-vous avec les artistes invités par la ville connaissent un succès jamais démenti pour le public ignymontain. Faute d'avoir des places pour

## LA RENTRÉE

tous les candidats, la ville s'est résolue au principe du premier venu, premier servi, en s'arrangeant toutefois pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Les locations ouvrent donc à 8h15 à l'Hôtel de Ville un jour déterminé (le 2 septembre cette année), les plus prudents patientant très tôt le matin devant la porte de la mairie.

Le phénomène s'est de nouveau produit cette année, et certains ont dû prendre leur mal en patience pendant de longues heures avant de toucher le guichet tant espéré. Muriel Montero, élue déléguée à la Culture, n'a pu que constater cette difficulté à servir chacun dans des délais raisonnables. "Je veux vraiment présenter nos excuses à tous ceux qui ont subi cette attente démesurée. Nous trouverons des solutions l'an prochain pour être plus opérationnels et améliorer la qualité de notre service."

Pour ceux qui ont tenu bon, les billets étaient au bout de l'attente. C'est ainsi que plusieurs soirées se sont retrouvées affi-

*Coup de coeur de la salle Jacques Brel le mardi 3 décembre, "On ne badine pas avec l'amour" d'Alfred de Musset, est l'une des rares propositions qui n'affiche pas encore complet dans cette saison. On peut réserver dès maintenant à l'Hôtel de Ville.*

chant complet dès le premier jour de réservation. N'espérez donc plus par exemple pour les 4 soirées à la Ferme du Manet, vous êtes hors-jeu. Marc Lavoine le 18 octobre, la troupe théâtrale d'"un vrai bonheur" le 28 novembre, l'humoriste Dany Boon le 3 avril 2004 et le Quatuor le 15 mai 2004 savent qu'ils pourront compter à Montigny sur une salle comble et réactive.

C'est aussi le cas pour le nouveau concept des Coups de coeur de la salle Jacques Brel,

dont les spectacles "Madame Marguerite" (le 23 septembre dernier) et "Bonjour Monsieur Brel" ne prennent plus personne. Vous pouvez encore tenter votre chance pour la venue de Nicole Croisille le 20 janvier 2004 ou la pièce de Musset "On ne badine pas avec l'amour" le 9 décembre. Etudiez aussi rapidement les spectacles proposés au jeune public dans le guide annuel Sortir à Montigny, et prenez la pré-

## CULTURELLE

caution de réserver celui ou ceux qui plaisent à votre progéniture, car dans ce créneau-là aussi les réservations sont bien entamées.

Rens. : 01 39 30 31 70.

Toute la saison sur [www.montigny78.fr](http://www.montigny78.fr)



Spectacles en 2003

## RÉSERVEZ POUR AMERICA ET CARNET DE BAL



En bonne place dans la saison culturelle 2003/2004, les associations America et Carnet de Bal opèrent actuellement les réservations pour deux rendez-vous tonique de fin d'année. Le premier interviendra le samedi 15 novembre à l'initiative de Yolande Marek et America. Les trésors rythmiques de Cuba seront cette fois la quête annuelle d'une soirée complète à la Ferme du Manet, qui égrène chaque année les traditions culturelles d'un pays latino-américain. On s'était bousculé l'an dernier pour être du voyage, alors ne tardez pas à prendre votre visa.

Tout aussi spectaculaire, le grand prix international de danse sportive mis sur pied par Carnet de Bal connaîtra sa 3<sup>e</sup> édition le samedi 13 décembre au centre Coubertin. Deux tournois de danses latines et de danses standards y précéderont une soirée dansante pour tous.

**CARNET DE BAL :**  
01 30 44 23 36  
Réservations le 1<sup>er</sup> mercr.  
du mois de 18h à 20h  
à l'Hôtel de Ville

**AMERICA :**  
01 30 43 42 30  
Réservations chaque  
mercredi de 18h à 20h  
à l'Hôtel de Ville



Les journées du Patrimoine à Montigny

## L'histoire d'un village tourné vers le sud

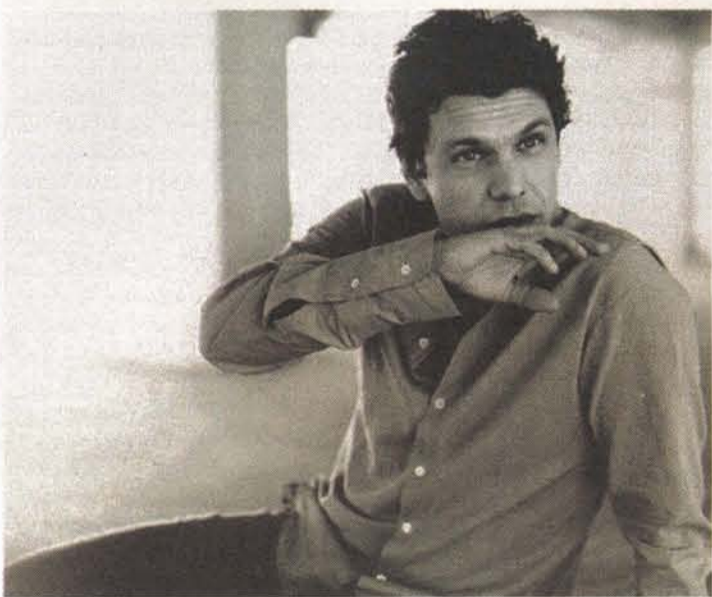
C'est un pan d'histoire d'un ancien village, au passé plus riche qu'il n'y paraît, qui levait son voile les 20 et 21 septembre pour les Journées du Patrimoine. La ville ouvrirait à cette occasion la Grange de la ferme du Manet, alors que Gérard Bianchi ouvrirait lui l'auberge du Manet. Tout près, le Crédit Agricole laissait exceptionnellement les portes de son domaine ouvertes à la découverte des promeneurs (notre photo ci-dessous). Si le domaine du Manet est aujourd'hui essentiellement un lieu de formation destiné aux collaborateurs de la banque, son parc recèle quelques curiosités, comme l'ancienne maison de jardinier qu'on ne serait devin-

ner alors qu'elle s'érige juste derrière le mur d'enceinte face à l'entrée de la ferme du Manet. Un fascicule édité par la Municipalité permettait aux visiteurs de pénétrer de plain-pied dans plusieurs siècles d'histoire, recouvrant le parcours multiséculaire d'une exploitation agricole et de propriétés autour desquelles tournait l'activité du village de Montigny.

En partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), la municipalité proposait également un zapping de près de deux heures sur 50 années de temps forts à la télévision. Le ciné J. Brel a proposé six séances gratuites, qui auraient mérité un meilleur accueil du public.



## LE BEAU MARC



places mises en vente pour écouter et voir le chanteur à faire fondre le coeur des filles, ont trouvé preneurs (preneuses ??) dès le jour de mise en vente du spectacle. Le soir même, tous les précieux tickets avaient quitté leur carnet à souche.

Marc Lavoine se produira donc à guichets fermés pour son étape ignymontaine. Preuve sans doute

qu'il y compte, ici comme ailleurs, un fan club bien fourni, ce qui ne sera sûrement pas un handicap pour la communion programmée du 18 octobre...

En lisant les lignes ci-dessus, vous aurez compris qu'il ne faut pas espérer trouver un strapontin pour le récital de Marc Lavoine, le samedi 18 octobre prochain à la Ferme du Manet. Les

## AFFICHE COMPLET

## au Théâtre de Saint-Quentin



photo Laurent Philippe

"Helikopter" et "Le Sacre du printemps" du chorégraphe Angelin Preljocaj

Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ouvre sa saison avec le chorégraphe Angelin Preljocaj, qui présente deux chorégraphies "Helikopter" et "Le Sacre du Printemps" les 10 et 11 octobre prochains.

Dans "Helikopter", pièce pour six danseurs, sur la musique helikopter-quartet, de Karlheinz Stockhausen, Angelin Preljocaj affronte une partition composée des vrombissements de quatre engins zébrés de violons stridents. Il reprend l'idée du mouvement d'hélices auquel font écho les rotations des corps, les mouvements des bras, les enlacements des couples.

L'oeuvre puissante de Stravinski, "Le Sacre du printemps", relève selon Angelin Preljocaj autant de l'ordre de la fascination que d'une terreur ancestrale. Les douze danseurs sont entraînés dans un véritable tourbillon. Jambes, bras et corps mi-nu confrontés à cette mécanique ancestrale, ivres d'épuisement, ne peuvent que participer à ce rituel.

Le chorégraphe Angelin Preljocaj, d'origine albanaise installé en France, a fondé sa propre compagnie en 1984 devenue en 1995 le Ballet Preljocaj et en 1996, le Centre Chorégraphique National d'Aix-en-Provence.

«La Cour des Grands» de Jérôme Deschamps et Macha Makelieff



photo Brigitte Enguehard

Les 15, 16, 17 et 18 octobre, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines présente le spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makelieff, "La Cour des Grands".

En 1979 naît "La Famille Deschiens". La compagnie Deschamps & Deschamps donne aujourd'hui naissance à une autre génération de créatures féroceusement drôles. Dans un espace indéfini, probable gymnase désaffecté ou tout autre «lieu déclassé», la nouvelle garde Deschiens monte à l'assaut de la Cour des Grands, celle des férus de reconnaissance, de prouesse sociale ou musculaire. Sur les musiques de Philippe Rouèche, huit comédiens dont six nouvelles têtes, se font chanteurs, danseurs, mimes augustes ou animaux domestiques. Ils détournent quelques fleurons de la variété française et accumulent les mauvaises chutes lors d'une course effrénée à l'excès

de zèle. Au fil d'efforts désastreux et désohilants, ils tentent de se hisser au rang des modèles des temps modernes.

Spectacle à 20h30, excepté le 16 à 19h30.

«Arabesque» : Jane Birkin

Jane Birkin accompagnée de ses musiciens présentera son dernier spectacle le 22 octobre prochain. "Arabesque" est une sorte de voyage amoureux qui n'en finira jamais, un rêve oriental, au travers des chansons que Serge Gainsbourg composa autrefois pour Jane Birkin. La chanteuse, pieds nus dans sa robe rouge sang, reprend ses grands classiques, «Fuir le bonheur de peur qu'il nous quitte, Les Dessous chics, La Javanaise» et des compositions plus récentes comme «Les Clefs du paradis, Comment te dire adieu...».



photo G. Crawford

Orchestre National de France  
Direction Kurt Masur  
Akiko Yamada, violon

L'Orchestre national de France, sous la direction de Kurt Masur, est invité d'ela scène nationale le 31 octobre prochain. Au programme de cet unique concert, trois oeuvres : "la 8<sup>e</sup> Symphonie" d'Antonin Dvorak, "l'Apprenti sorcier" de Paul Dukas et "le Concerto pour violon et orchestre" de Aram Katchaturian.

La "8<sup>e</sup> symphonie moins connue que la "9<sup>e</sup> symphonie" de Dvorak (1841-1904), dite "du nouveau monde" n'en demeure pas moins une oeuvre remarquable. Dvorak est ici au sommet de son art. De toutes ses symphonies, la 8<sup>e</sup> est la plus attachée à la terre qui l'a vu naître, le coeur de l'Europe, la terre tchèque.

Le poème symphonique "L'Apprenti sorcier" de Paul Dukas (1865-1935), composé sur la ballade "Der Zauberlehrling" de Goethe fut créé en 1897. Un chef d'oeuvre de rythme et d'orchestration immortalisé à l'écran par la non moins célèbre "Fantasia" de Disney. Compositeur discret mais exigeant, Paul Dukas détruisit à la fin de sa vie nombre de pièces jugées imparfaites, et ne laisse finalement que très peu d'opus achevés.

"Le Concerto pour violon et orchestre" du compositeur arménien Aram Katchaturian (1903-1978) est interprété au violon par Akiko Yamada. Cette jeune japonaise a reçu de nombreux prix dont le 1er Prix, en 2002, du Concours «Thibaud-Long» au Japon, elle s'est vue également décerner par Radio France, le Prix de l'Orchestre National de France à l'issue du vote des musiciens de l'orchestre.

L'Orchestre National de France, fondé en 1934, avec 120 musiciens, 70 concerts par an, peut être considéré comme le premier orchestre symphonique français composé de musiciens permanents. Sa vocation : jouer le grand répertoire et perpétuer le style d'interprétation français, tant au cours de sa saison parisienne que dans le cadre des festivals et lors de ses tournées à l'étranger, tout en assurant un nombre significatif de création.

Spectacles à 20h30 excepté "La Cour des Grands" le 16 à 19h30.

Renseignements et réservations au  
01 30 96 99 00  
web : www.theatresqy.org

## Le théâtre souffle 10 bougies

La scène nationale de Saint-Quentin joue la sobriété pour fêter dix années de vie. C'est en effet par une exposition proposée aux horaires d'ouverture de l'équipement jusqu'au 16 octobre que l'équipe de Bruno Deschamps le directeur vous rappellera à vos souvenirs culturels. L'exposition retrace en outre les étapes de la construction du bâtiment, dû à l'architecte Stanislas Fiszer, sous forme photographique et vidéo.

L'école du spectateur reprend

L'école du spectateur est de retour sous forme de conférences et d'ateliers

proposés tout au long de la saison. Les ateliers de danse et de théâtre, dirigés respectivement par la chorégraphe Marion Ballester et le metteur en scène Yves Beaunesne démarrent les 11 et 13 octobre. Un cycle de conférence-débat débutera également le 18 octobre à 14h30 sur le thème de "La mise en scène : 100 ans d'histoire" et se poursuivra chaque mois jusqu'en avril 2004. Enfin, des ateliers de critique et d'écriture sont créés et seront animés par Marc Soriano et Irène Filiberti à partir de la mi-octobre.

Rens. : 01 30 96 99 10

Concert solidaire le 13 septembre à la salle J. Brel

## Le CMJ a l'esprit rock



La salle Jacques Brel accueillait un concert rock organisé par le Conseil Municipal des Jeunes, le samedi 13 octobre dernier. Trois groupes ont joué jusqu'à minuit, et 214 places ont été vendues à la jeunesse ignymontaine, en faveur du parrainage d'enfants. Cette action venait compléter une subvention déjà votée par le CMJ, dans le cadre de ses actions humanitaires et culturelles, en collaboration avec le Centre Français de Protection de l'Enfance.

Penser aux autres  
en faisant la fête

Grâce à cette soirée, trois enfants pourront bénéficier d'une aide pour leur permettre de vivre mieux, et notamment de pouvoir suivre l'école avec des fournitures et des livres. Zan Raïssa du Burkina Faso, Anica Randrianaivo de Madagascar, et Ardana Dominic d'Inde, correspondent déjà avec les jeunes du CMJ, l'occasion pour eux de parler de leur vie, de leurs goûts, mais aussi de leur ville. Ils participent également au parrainage collectif pour la jeunesse haïtienne, et découvrent ainsi les modes de vie des jeunes du monde entier. Pour inaugurer la soirée, Elisabeth Lefèvre, élue déléguée à la jeunesse, expliquait un peu l'histoire du parrainage, avant que Carole Cugy, présidente réélue au CMJ, n'annonce la



## Entendez-vous le brame du cerf au fond du bois ?

C'est à une soirée inattendue que vous convie l'Espace Rambouillet, géré par l'ONF, jusqu'au 8 octobre. Ecouter le brame du cerf, c'est aussi découvrir les comportements des cerfs et des biches pendant la période du rut. A la fin de l'été, les vieux cerfs s'approchent des biches. Ils chassent les jeunes mâles et se disputent la suprématie sur les femelles. Au cours d'une visite commentée au coeur des 180 ha de la forêt sauvage, vous partirez à la découverte de ces rituels. Et le brame prendra une dimension de plus en plus impressionnante à vos oreilles, au fur et à mesure que le jour décline et que la nuit s'installe. La visite débute à 18h30 et se conclut vers 21h autour d'un pot au feu servi au plus près de l'âtre de la cheminée. Réservé aux plus de 14 ans, tous les soirs sauf le dimanche.

Rens. : 01 34 83 67 30.



chanson que les jeunes ont réécrite sur l'air des Restos du coeur pour ouvrir les festivités. "Aujourd'hui on a tous le droit, De savoir lire et puis écrire, Pourquoi toi tu ne pourrais pas étudier les mathématiques. Je ne te promets pas des millions, mais juste d'avoir c'qu'il faut. Pour étudier comme tu voudras, le CMJ sera toujours là". Très contents d'avoir vendu autant de places, les jeunes ont exprimé leur implication dans ce projet qui leur tient à coeur. La solidarité n'empêche pas de faire la fête avec Waïmea, Dust, Day Burn. Ces groupes bénévoles, qui répètent habituellement à Louis Juvet, ont su mettre l'ambiance, et tout le monde s'est levé pour aller danser en bas de la scène. Une soirée entre jeunes, et pour la bonne cause en plus !



## Octobre en conférence

La Direction de la culture vous invite à la première partie de la conférence autour de Paul Gauguin, le 14 octobre à 20h, au Conservatoire des Arts plastiques.

1848-1903 : Initiateur de la peinture moderne, l'artiste issu de l'Impressionnisme, réagit contre ce mouvement en affirmant de nouveaux principes de la peinture qui doit traduire les sensations exprimées en pensées. La simplification du dessin, de la composition et de la couleur permet d'exalter les qualités spirituelles et émotionnelles de la peinture. La Bretagne, la Martinique où il poursuit le rêve d'un paradis perdu sous les tropiques seront autant d'étapes nécessaires à la métamorphose de son style. Il devient alors le chef de file des Synthétiques. Venez découvrir l'univers et le parcours de cet artiste "impressionnant".

Rens. : 01 39 30 31 70.

Expo au Musée de la Ville

## L'enfant dans la ville

Ecole, famille, lieux publics... Quelle est la place de l'enfant dans chacun de ces univers et comment évolue-t-elle ? Avec sa nouvelle exposition, ouverte à partir du 15 octobre, le musée de la Ville a choisi de mettre en scène l'enfant dans son environnement familial et de s'intéresser à la place qu'il occupe dans la ville, des années 50 à nos jours.

Jouets, photos, maquettes et reconstitutions vous transportent au royaume des enfants. Venez explorer les multiples facettes de l'enfance et plongez dans l'ambiance de chaque époque.

Pour en savoir plus, le musée propose une visite guidée de l'exposition. L'équipe du musée vous introduit dans les coulisses de l'exposition "L'enfant dans la ville" : choix du thème et des objets, mise en scène et conception de l'exposition. Pour un retour en enfance....

Les premiers samedis et dimanches du mois à 15h. Entrée gratuite

Le musée propose en outre un atelier pour les familles. Plongez ainsi dans l'univers de l'exposition et gagnez les mots de la ville : bibliothèque, école, piscine, vélo, square, maison... pour construire votre histoire dans la cité.

Enfants accompagnés de 6 à 12 ans ; tarif réduit : 2€.

Musée de la ville quai François Truffaut  
Tél. : 01 34 52 28 80  
museedelaville@san-sqy.fr  
www.san-sqy.fr/museedelaville

Le VCMB fêtait la petite Reine le 14 septembre dernier

# Le vélo en grande pompe

La fête du vélo à Montigny a remporté un grand succès, le dimanche 14, au centre sportif Pierre de Coubertin. La manifestation, organisée par les trois sections du Vélo Club de Montigny, en collaboration avec la Municipalité, a battu son record de participation avec plus de 800 cyclistes présents, 384 sur route et 425 à VTT.

## Un franc succès

Grâce à l'implication des 31 bénévoles des sections cyclistes du club et de la Direction municipale des Sports, l'organisation de cette journée du vélo était parfaitement réglée, notamment le fléchage des parcours, l'encadrement pour la traversée des routes et des carrefours dangereux, ou encore la distribution des ravitaillements. Amateurs ou licenciés, ignymontains ou extérieurs ont tous salué la mise en place et le suivi des opérations, qui leur a permis de profiter pleinement de leur matinée. "Toute seule je n'irais pas dans les bois, mais avec le parcours, je peux profiter de la nature tout en roulant accompagnée", soulignait Jocelyne. Les habitués se retrouvaient, et partageaient leur passion avec les nouveaux venus. L'occasion était donnée de nouer des amitiés sportives dans une ambiance très conviviale. Chacun échangeait ses impressions après la balade, et les discussions allaient bon train, une pizza à la bouche et un soda à la main, en attendant la remise des prix. Les organisateurs ont d'ailleurs été félicités et encouragés par Pierre Paillas, adjoint délégué aux sports, et Michel Laugier, premier adjoint au maire, pour la réussite de cette manifestation qui perdure depuis plus de quinze ans maintenant.

## Des parcours pour tous

Aujourd'hui, la fête du vélo est devenue le rendez-vous des rouleurs occasionnels et des familles, comme le montrent les 88 participants inscrits au petit parcours. "Je voulais faire découvrir le parcours VTT à mon fils, et il s'est très bien débrouillé", déclarait Fabienne, qui participait au parcours 20 kms avec Adrien, âgé de huit ans et demi, tandis que son mari et son deuxième fils faisaient le 35 kms. "Je préfère le VTT pour les secousses et j'ai trouvé ça très joli", concluait Adrien. "Le parcours 35 kms VTT alternait les passages techniques et roulants. L'ambiance était à la sympathie car j'ai crevé, et tout le monde s'est arrêté pour savoir si je pouvais réparer", remarquait pour sa part Fred. "Le niveau était très accessible, les ravitaillements très bien achalandés et au bon endroit !", ajoutait Patrick. Des coupes ont été décernées au club le plus représenté, celui d'Emerainville (Seine-et-Marne), avec 25 participants présents. "Nous sommes venus pour découvrir de nouveaux parcours, et la vallée de Chevreuse est très belle", affirmait Antonin. Le rouleur le plus méritant avait 79 ans et participait au 50 kms sur route. "J'ai commencé le vélo à plus de 50 ans, le tennis à 57 et le roller à 75 ans ! Je m'occupe comme ça et surtout je m'entretiens", déclarait An-

## Bon démarrage des filles de l'ASMB Hand

La saison est bien lancée pour les seniors féminines de l'ASMB Hand, calées dans une nouvelle poule de Nationale 3 qui va les amener plus que de coutume à visiter l'Est de la France. Sous la direction de leur nouvel entraîneur Bruno Moyon, leurs deux premières rencontres se sont soldées par autant de victoires. Le week-end dernier, elles partaient affronter les lanternes rouges d'Achenheim. La course de fond commence pour espérer grimper en Nationale 2 l'an prochain, l'objectif plus que jamais avoué par le président du club Patrick Chehab.

dré Roux, venu de Boulogne à vélo avec 34 kms aller retour ! La plus méritante, Renée Turquois, était inscrite au 102 kms. Quant au plus jeune et à la plus jeune, Alban Klein et Maria Lemaire, ils étaient âgés de six ans et participaient au 24 kms. Jacqueline et Roy Bailey, de Portsmouth en Angleterre, sont venus passer leurs vacances chez des amis ignymontains, et ont profité de l'occasion et d'une météo exceptionnelle pour rouler. Ils ont été récompensés en tant que participants les plus éloignés. Une réussite complète donc pour cette journée devenue une tradition dans la vie ignymontaine, et surtout un vrai moment de plaisir.



Les participants de tous âges à la journée du Vélo ont été largement honorés à l'issue de l'épreuve par les représentants de la Municipalité et du VCMB.



## Paris-Brest-Paris 2003

# 4 Ignymontains au départ et à l'arrivée

Ce sont de vraies histoires humaines, des épopées qui ont plus à voir avec le défi personnel qu'avec le rêve de gloire. Il y aurait 4000 histoires, 4000 tranches de vie à raconter autour du Paris-Brest-Paris 2003, dont le départ et l'arrivée se vivent à Saint-Quentin-en-Yvelines. 4000 comme le nombre de concurrents au départ de cette reine des épreuves cyclotouristes, plus que centenaire, qui a donc pour base parisienne la ville nouvelle depuis 1991. On ne gagne pas Paris-Brest-Paris. On s'y frotte. On y a rendez-vous avec soi-même. 1200 kilomètres non-stop à pédaler, l'exercice d'introspection est aussi redoutable que la performance physique.

## Face à soi-même

Les meilleurs cette année sont arrivés après 43 heures et des poussières. 5 Français et un Belge qui ont amélioré le record de l'épreuve, sans pourtant entrer dans un Panthéon quelconque. Car ce ne sont pas les gagnants qu'on honore au terme du parcours, mais seulement les participants, quelle que soit leur performance. Parmi eux, 4 Ignymontains licenciés au VCMB ont relevé le défi : Pierrette et Jean-Yves Glinche, Jean-Pierre Chaussade et Richard Léon. C'est moins que lors de la précédente édition, ce qui donnait des regrets à Richard Léon qui sous les couleurs vertes du club local en était pour sa part à sa huitième participation. Lui est un indéboulonnable de l'épreuve. Le corps et le regard affûtés comme une lame, sa passion transparait derrière le calme et la sérénité de son discours. Richard est l'archétype du cyclotouriste pour qui l'épreuve est un rendez-vous face à lui-même, en autonomie totale et sans esprit d'adversité ou de compétition. L'an dernier, il a participé à l'épreuve

anglaise Londres-Edimbourg, et il projette de s'aligner sur la Boston-Montréal-Boston (1200 kilomètres aussi) l'an prochain. Les Glinche ont bouclé leur Paris-Brest-Paris dans un état d'esprit similaire. Dans la famille, on connaît bien Jean-Yves, longtemps président du club de Montigny et lui-même habitué de l'épreuve. L'idée de la faire cette année à deux a germé peu à peu, mais il a dû se montrer persuasif pour convaincre sa femme de se lancer dans l'aventure. "Nous sommes partis avec 6000 kilomètres dans les jambes depuis le début de l'année. Autant dire une misère !" Au final, ils ont avalé les 1200 kilomètres en 68h, une performance dont ils ne veulent pas faire tout un plat. Pierrette l'a fait, mais elle a encore en tête les sacrifices. "Cette année, nous avons sacrifié les vacances au profit de l'entraînement. Ça ira pour cette fois, mais ce ne sera pas tous les 4 ans !" En attendant, Jean-Yves est monté sur le podium final pour recevoir les cadeaux du club le plus participatif lors du prologue populaire du départ.



Licenciés au VCMB, Pierrette et Jean-Yves Glinche ont bouclé leur Paris-Brest-Paris en tandem, en 68 heures. Un vrai défi et une première parfaitement assumée pour madame.

## Les stages omnisports de Toussaint

La Direction des Sports innove pour ses stages de vacances scolaires, en s'alliant aux centres de Loisirs et à la Maison de la Réussite. Il s'agit avec les premiers de proposer un encadrement aux enfants dès le début de la journée, et avec la seconde de varier les plaisirs en proposant une initiation à l'informatique. Les stages omnisports eux-mêmes se dérouleront au centre sportif Pierre de Coubertin du mercredi 22 au vendredi 24 octobre et du lundi 27 au vendredi 31 octobre, en faveur des enfants âgés de 8 à 15 ans. Ils permettent aux enfants de faire respecter les règles, de développer un esprit de camaraderie et de participer à la mise en place du matériel. Une sortie au Centre Aquatique du Lac ou à la patinoire de Cergy est prévue lors des deux semaines de Toussaint. Un goûter collectif est organisé le mercredi où les enfants participent à un grand tournoi regroupant l'ensemble des participants du stage.

Des stages "Tennis" sont proposés et organisés au centre sportif Pierre de Coubertin, de 10h00 à 13h00 pour les enfants âgés de 10 à 13 ans, et de 14h00 à 17h00 pour les enfants âgés de 13 à 16 ans. Ces stages seront également organisés lors des vacances scolaires de février (du lundi 16 au vendredi 20 février et du lundi 23 au vendredi 27 février 2004), de Pâques (du lundi 12 au vendredi 16 avril et du lundi 19 et 23 avril 2004), et d'été à partir du lundi 5 juillet 2004. Pensez-y dès maintenant !

Les inscriptions sont à prendre au service des Sports, à la Maison de la Réussite et au service Jeunesse.

## EN BREF

### Le Marrane le 27 décembre

Il opposera l'Egypte à la Roumanie, le 27 décembre au centre sportif Pierre de Coubertin. Comme un rituel, le match du challenge Marrane, qui réunit chaque année en France huit des meilleures nations handballeuses du monde, fera à nouveau étape à Montigny pendant la trêve des confiseurs. Organisateurs, l'ASMB hand et son homologue vicinois sont déjà dans les starting blocks.

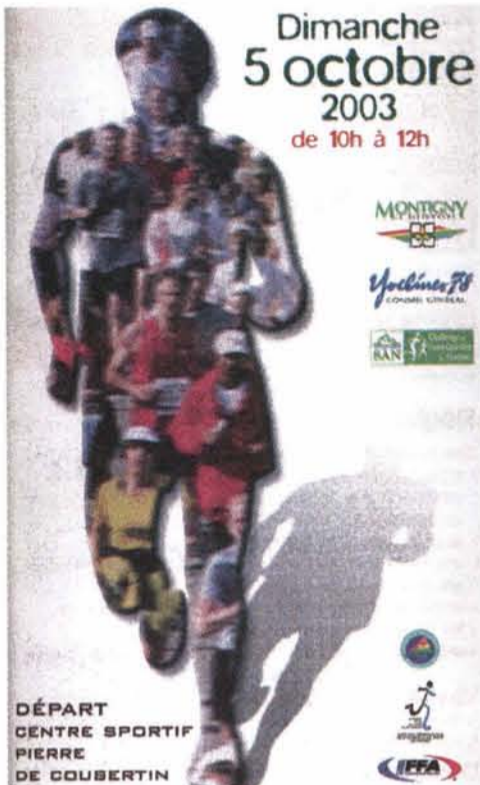
### Le centre aquatique refait le plein

Les adhérents, notamment les CP et CE1 de Montigny et Voisins, ont repris leurs habitudes au centre aquatique du Lac depuis le 22 septembre, date de reprise des activités. Ce n'est pas une surprise, ces dernières ont trouvé preneurs (-ses) lors des inscriptions en début de mois. La vidange générale effectuée du 1<sup>er</sup> au 9 septembre a permis d'effectuer également quelques travaux de peaufinage, notamment sur l'accès aux toboggans, la peinture et le carrelage ça et là dans l'équipement. Le centre aquatique a aussi légèrement remanié ses horaires d'ouverture. L'ouverture le lundi intervient à 18h15 au lieu de 18h, de même le jeudi et le vendredi, l'équipement ouvre désormais ses portes à midi au lieu de 11h. Au chapitre des activités, deux nouveaux cours d'aquagym ont été créés. Les cours durent maintenant 45 minutes (le tarif baisse en conséquence), et il est aussi possible de venir au ticket le mercredi soir. Cette possibilité de visite au ticket est aussi ouverte le matin pour les salles de remise en forme. Sachez enfin qu'il reste une places pour les cours destinés aux femmes enceintes.

# Parcourez Montigny le 5 octobre prochain

Si vous ne devez en faire qu'une dans l'année, c'est évidemment celle-là. Le week-end prochain, dimanche 5 octobre, votre rendez-vous avec la performance est fixé par le SMAC et la ville, organisateurs de la course pédestre et populaire Parcourir Montigny. Si vous n'êtes pas un valeureux de bitume forcené de footing, vous avez de quoi vous y étonner vous-même. Sur 3 ou 10 kilomètres, la route de l'exploit (faire un chrono canon ou plus simplement finir avec ou sans les honneurs...) est toute tracée pour vous dans les quartiers limitrophes du centre sportif Pierre de Coubertin, la base de départ et d'arrivée de la course.

La course des As ouvrira la matinée à 10h, sur 10 km (ouverte à toute personne née en 1987 et avant - participation de 8€). Elle réunira les meilleurs concurrents, mais aussi la foule des participants occasionnels, sur deux tours du plan dessiné ci-contre. A 11h30, la course populaire de 3 km est ouverte à tous (participation 2€). Enfin, les plus jeunes (nés de 1992 à 1996) ont un départ programmé à 12h sur 1,7 km. Les inscriptions seront closes 15 minutes avant chaque course. Le tee-shirt et la médaille du jour seront remis à tous les



participants. A 12h30, la remise des prix se déroulera dans le centre Coubertin. Le montant global des primes à remporter s'élève à 2130€.

**ATTENTION**, la participation à Parcourir Montigny implique néanmoins un minimum d'anticipation. N'oubliez pas de vous doter d'un certificat médical attestant de votre "aptitude à la pratique de la course à pied en compétition", datant de moins de 1 an, ou d'une photocopie de votre licence en cours de validité.

Rens. : 01 39 30 31 80.



Ouverte au centre sportif Coubertin

## Le CMJ lance sa piste de roller skate



Voulu par le Conseil municipal des Jeunes, le skate park de Montigny est installé au centre sportif Pierre de Coubertin, à côté des terrains de tennis extérieurs.

C'est l'aboutissement d'un projet de longue haleine mené par le Conseil municipal des Jeunes. Le skate park tant attendu et tant espéré est en cours de création au centre sportif de Coubertin. Carole Cugy, présidente du CMJ, est particulièrement satisfaite d'être parvenue à mener à son terme avec les services municipaux une envie plébiscitée par la jeunesse de Montigny. "Nous avons réalisé en 2002 un sondage auprès des jeunes de la ville, qui révélait 97% d'opinions favorables à cette idée." Un long travail s'est alors enclenché pour trouver le lieu et le matériel idoines, obtenir de feu vert du conseil municipal. "Le centre Coubertin est une enceinte sportive et un emplacement central à Montigny. Le skate park est construit sur un des terrains de tennis extérieurs, donc relativement à l'écart des habitations". Le CMJ s'est ensuite appuyé sur les conseils et les esquisses des skateurs eux-mêmes pour créer la piste qui répond vraiment à l'envie des techniciens de la glisse. Il a ensuite fallu s'atteler aux aspects financiers du projet, aboutir aux compromis incontournables. Au final, ce fut un travail formateur pour la jeune assemblée, en même temps qu'un véritable service rendu à la jeunesse de la ville. "Notre mission, quoi !", renchérit Carole

Cugy, qui s'apprête cet automne à inaugurer l'équipement en compagnie du Sénateur-Maire Nicolas About. Pour l'heure, le skate park ouvrira ce mois-ci au terme des travaux. Il sera d'accès libre aux 8 ans et plus équipés d'équipements de protection, et ouvert aux horaires indiqués dans l'encadré ci-dessous. Exit les vélos, il est réservé aux rollers et aux skates. Le double lanceur parallèle, le plan incliné raide, la demi-pyramide, le fun box, le rail plat et le muret imposent en outre de se conformer aux règles usuelles de priorité et de circulation. Mais ça, tous les fondus du street style le savent déjà parfaitement...

### les horaires d'ouverture du skate park

EN PÉRIODE SCOLAIRE :  
Du lundi au vendredi de 17h à 21h  
Samedis et dimanches de 13h à 18h

VACANCES SCOLAIRES :  
Du lundi au vendredi de 10h à 21h  
Samedis et dimanches de 13h à 18h

Du 30 octobre au 2 novembre

## Accueillez un jeune sportif allemand

L'équipe de football de Kierspe vient rencontrer ses homologues ignymontains des maisons de quartier de la ville, du 30 octobre au 2 novembre, pendant les vacances de Toussaint. Les jeunes, âgés de 11 à 14 ans, ainsi que leurs dirigeants accompagnateurs, seront reçus en famille d'accueil à cette occasion. Si vous souhaitez accueillir et héberger un ou plusieurs de ces jeunes sportifs le temps du week-end, le service municipal des Jumelages reçoit les inscriptions des familles volontaires. L'agenda des jeunes footeux sera occupé par le ballon rond le 31 octobre, puis le parc zoologique de Thoiry et le château de Versailles le samedi 1<sup>er</sup> novembre.

Rens. : 01 39 30 31 80.

Voile le 18 à la base

## Coupe de France des club d'entreprises

Le CVSQ (Club de Voile de Saint-Quentin) s'est allié à l'AS Banque de France pour organiser la 1<sup>ère</sup> coupe de France des Clubs de voile d'entreprise sur l'étang de la base de loisirs le samedi 18 octobre. La compétition se déroulera en dériveur, en catamaran et en planche à voile. Les bateaux seront fournis par les organisateurs, et la soirée se terminera par un dîner convivial.

Rens. : 01 42 92 52 53

web : www.fasbf.com/voile.

## L'effet boeuf du Mondial au SMAC

Disputés tous les deux ans en alternance avec les Jeux Olympiques, les championnats du Monde d'athlétisme organisés au Stade de France la dernière semaine d'août ont constitué un événement planétaire. Ils sont donc également un large rendez-vous médiatique, qui a scotché les téléspectateurs devant leur petit écran certains soirs de finale où les tricolores se mêlaient aux meilleurs. Au passage, quelques nouveaux champions français comme Marc Raquil ou Mehdi Baala sont apparus en pleine lumière et ont gagné leurs galons de stars du sport français.

### Un premier essai avant d'entamer une saison

Comme après chaque événement de ce genre, les vocations naissent forcément. C'est ce qu'a pu vérifier le SMAC, le club d'athlétisme de Montigny, qui fait face à une augmentation sensible de ses adhérents depuis la rentrée. Mme Chevallier, la présidente du club, remarque d'ailleurs que cet engouement spontané n'est pas l'apanage des plus jeunes. "Beaucoup de seniors sont aussi venus nous rencontrer au Forum des Associations. Leur envie est tournée surtout vers la course de fond. Quant aux jeunes, c'est la discipline qui les a impressionnés lors des championnats du Monde qu'ils ont plutôt envie de pratiquer. Nous avons donné rendez-vous à tous les nouveaux au stade de la Coudre lors des séances de reprise pour faire un essai. Si leur motivation reste la même après, ce sera parti pour une saison". Pour les jeunes notamment, le petit écran ne reflète pas la réalité d'un système. Jusqu'en minimes, les jeunes athlètes pratiquent plusieurs disciplines sans se spécialiser. L'athlétisme est une école de l'effort et le plaisir se mesure à l'aune du travail. Le club ignymontain s'attend donc à un surcroît d'effectif cette saison, tout en anticipant un éventuel tassement dès la saison suivante. Peu importe d'ailleurs, le SMAC est armé pour accueillir tout le monde à la Coudre. Et pour se donner un avant-goût, Parcourir Montigny est aussi parfaitement placé au calendrier.



solution du mot fléché page 16

# Le labyrinthe

Aide Sophie à retrouver sa poupée



Les 10 premiers recevront des lunettes de plongée et une règle table de conversion aux couleurs de la ville.

Réponses à faire parvenir à l'Hôtel de Ville, Service Communication, 66 rue de la Mare aux Carats - 78180 Montigny-le-Bretonneux. Jeu ouvert aux moins de 18 ans.

La réponse au jeu du mois dernier était : Les feuilles de l'arbre sont différentes - Il y a un poisson sur une branche - Le lapin a trois oreilles - Une de ses pattes est terminée par un sabot - Une des branches de l'arbre est coupée - Le manche du balai est noué - Il passe au travers du chapeau - La poche de la salopette est à l'envers - Il y a une pièce de tissu cousue sur le bras nu du personnage - Il lui manque un pied.

Les gagnants du mois dernier sont : SACHOT Nathalie, SACHOT Marc, GHISOLFA Karine, MALHERBE Mélanie, SIMON-MARTIN Victoria, FORMENTIN Carole, DESPLAT Alexandre, DELBENDE Vianny.

CITÉ DES HAUTS-DE-SEINE EN AFRIQUE	ÉCHO	SECOURS PARTIE D'UN COMPTE	RECOMMANDATION MANIÈRE D'ALLER	PINS D'ALTITUDE	D'ORDRE IMPRÉCIS
ANCIENNE MESURE ESPAGNOLE	DÉFAITE FRANÇAISE GOUVERNER			LES HOMMES HORMONE VÉGÉTALE	
			SOUILLÉ VILLE DU CANTAL		
QUI BÉNIT DOMMAGE					
			ILE DE L'ATLANTIQUE INCROYABLES		UN GERMAIN
BOISSON ALCOOLISÉE QUI ÉVOQUE UN PORC		MINÉRAL ARGILEUX POLICE DES POLICES			
				ARRIVÉ PARI LES HOMMES ADMINISTRÉS	REMIS EN TÊTE
FAIT APPEL	ASSASSIN RÉDUITES EN POUDRE				
		VILLE DU PIÉMONT PETIT DE LA BICHE			RÈGLE DE DESSI-NATEUR BASE DE SOUPÇON
UNE ÂME DE CALAIS	RÉSINEUX RELATIF À UNE CHAÎNE		GRAND CLUB ITALIEN	VILLE D'AUVERGNE BOUT D'INTESTIN	
TUBE D'ÉCLAIRAGE SANS QUE NOTÉS			DROGUE ÉDUCATION NATIONALE		DIFFICULTÉ
				PEUPLE DU NIGERIA DÉSIGNÉ LE NICKEL	
CANTON BOURGUIGNON INDI-VISIBLE		FOR-MULER			
		MÉTAL INALTÉRABLE		PARENTE	

solution page précédente

copyright IMP

# ANNONCES

## Divers

- Vds I Mac 350 MHZ MAC OS9 disque dur 20 GO + lecteur de disquette Prix 450€. Tel : 01 30 48 90 88.
- Vds évier neuf 2 bacs sur meuble blanc et robinetterie. Prix : 130€. Tel : 01 30 44 36 06.
- Vds 2 steps Reebok état neuf. Prix : 45€ l'unité Tel : 06 22 67 56 30.
- Vds table à manger Habitat, tbe, bas de table en bois plateau en verre 180x82 acheté en 2000 Prix : 304€. Tel : 06 83 32 78 75.
- Vds 1/2 violoncelle Coreen neuf. Prix 975€. Vendu 650€ à débattre. Tel : 01 30 44 14 90.
- Vds machine électronique Brother avec 10 marguerites + papier calque état neuf le lot : 35€. Tel : 01 30 57 24 12.
- Vds 2 fauteuils Louis XIV, TBE. Prix : 305€. Sommier lattes 2 pers, cadre métal. 23€ Tel : 01 30 43 27 65.
- Vds vélo de course Peugeot avec triple plateau et 7 pignons. Prix : 100€. Tel : 01 30 64 67 66.
- Vds congélateur 4 tiroirs. Prix : 150€. Vds 2 sommiers sur pieds + matelas 1 place. Prix : 110€ chacun + 1 lit bois 1 place + matelas Prix 130€. Vds 1 banquette lit 1 place 78€. Tel : 01 30 96 03 01.
- Vds machine à écrire électronique et Body Trainer 30 et 50€. Tel : 06 20 80 31 89.
- Vds poussette pour bébé. Prix 60€ lit parapluie. Prix 30€ + barres de toit pour Mégane. Prix : 30€. Tel : 01 30 64 75 22.
- Vds armoire gris moucheté et noir, 4 portes dont deux avec miroir longueur 2 m. Prix : 76€. Tel : 01 34 52 04 32.

- Vds établi pliant master 800 Wolcraft, RF201168 neuf gagné loterie valeur : 120€ vendu 80€ inclinable et réglable. Tel : 01 30 57 97 26.
- Vds planche à voile sportive carène en V Tiga Fun Cup 3,65m + voile décorée 6 m + voile 4 m, en état Prix : 140€. Tel : 01 30 43 28 53.
- Vds La doc qui manquait pour la maîtrise de Mac OSX et JAGUAR 10,2, 2' ed. D. Pogue + 700 pages. Prix 30€ Tel : 01 30 43 28 53.
- Vds batterie Ludwig trois fûts double peau huilée et symbales Crashride et Charlé Zildjian, dryride sabian. Prix : 1000€. Tel : 01 30 57 11 27.
- Vds Canapé-lit 4 places assises + fauteuil assorti, 190x140, roulettes, coton ivoire, déhoussable, lavable, matelas en bultex. Prix : 1000€. Tel : 01 30 44 32 61.
- Vds mezzanine 1 personne avec bureau intégré en pin, bon état. Prix : 255€. Tel : 01 30 64 97 80.
- Vds cage rongeurs grand modèle + gamelle + rate-lier + biberon. Prix : 30 et 50€. Tel : 06 89 68 63 60.
- Acheterais Coucou suisse bon état. Tel : 01 30 43 78 39.
- Vds batterie Yamaha Stage Custom 12-13-14-16-22 cymbale météo - vide - crash H.H Double pédales Pearl - Prix : 1200€ - Rack Pearl Phad 500 plus accessoires - neufs 570€, vendu 450€. Tel : 06 74 34 19 01.
- Vds chiots teckels à poils longs nés le 17/8. Parents visibles non lof, disponibles fin octobre. Tél. : 01 30 57 20 60.
- Vds lave-linge Vedette 40 cm, TBE, double emploi,

prix : 210€. Tel. : 01 30 44 19 67 ap. 20h

- Vds ordinateur débutant complet (texte et calcul 65€, ordinateur internet : 230€, onduleur 6 ports (faire offre), lecteur de bandes + 4 bandes. Tél. : 06 13 04 03 57
- Vds bombe d'équitation 15€, botte équitation point. 39 prix : 18€, skis et chaussures différentes tailles (P43/44) et enfants 3/4/10 ans. Tél. : 06 12 80 85 28.

## Auto-Moto

- Vds SUZUKI 1100 GSX-RW, 96, 45000 kms, carnet à jour, ligne Devil + orig, alarme, Reprise Super-Motard, 5000€, AD. Tel : 06 87 20 21 04.
- Vds Opel Corsa noire - 1,2L - année 2000 - 1<sup>er</sup> main - 64 500 kms - bequet - dir assistée - Pack élect - audio k7 - excellent état - Prix : 4500€. Tel : 06 73 19 71 79.
- Vds Twingo 89000 kms année 1997- CT OK. Prix : 2800€. Tel : 06 86 98 18 55.
- Vds 206 XR 1,4 - 3 portes - année 99 - 50000 kms - Prix : 4800€. Libre pour le 22/09/03 Tel : 01 30 57 00 30.
- Vds Scenic II RXT 1,9 DTI - 11/99 gris boréal, lunette arrière ouvrante 66000 kms. Prix : 12000€. Tel : 06 22 68 15 59.
- Vds Polo Fox grise 1987 - 68800kms - Prix : 1000€. Tel : 06 20 52 66 78.
- Vds GSXF 750 - 1991 - 28000km - Rg gris - bon état - aucun frais. Prix : 2200€. (éch moto poss). Tel : 06 20 97 17 94.

## Offres d'emplois

- Cherche assistante maternelle pour garder 1 bébé à partir de janvier 2004 - 5 jours/semaine. Tel : 06 82 24 49 62.
- Cherche personne avec voiture pour accompagner mes enfants et les garder : 1 enfant de 14 mois et 1 enfant scolarisé. Tel : 01 39 44 21 39.
- Cherche personne pour ménage et repassage chèque emploi service Montigny Sourderie. Tel : 01 30 57 41 61.

## Recherche d'emplois

- Jeune homme 20 ans Bac S études techniques commerce IUT de Rambouillet cherche entreprise pour alternance. Tel : 01 30 57 90 46.
- Repassage de qualité. Tel : 06 13 09 10 93.
- Soutien-scolaire méthodologie - primaire - collège. Tel : 01 39 44 91 20.
- Etudiante bac + 3 donne cours de maths, physique-chimie, français de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Expérience confirmée. Prix : 12€/heure. Tel : 01 30 48 53 43.
- Lycéenne cherche à garder enfants le samedi soir sur Montigny, Voisins, Guyancourt. Contacter Alizé. Tel : 01 30 64 51 78.
- Professeur piano solfège, diplômée donne cours enfants/adultes. Tel : 01 30 57 93 05.
- Etudiante en DEA, sérieuse, ayant vécu 1 an en Italie et 1 an en Allemagne propose cours/soutien en italien et allemand. Tel : 01 30 60 94 82.
- Maman avec de l'expérience propose de garder vos enfants à son domicile, peu importe l'heure et le jour. Tel : 01 30 57 00 09.
- Femme de 40 ans cherche enfant à garder après l'école. Tel : 01 30 57 14 82.
- Jeune fille sérieuse habitant la Sourderie cherche à garder enfant de plus de 4 ans, disponible vendredi après midi et samedi soir. Tel : 01 30 57 41 84.
- Professeur des écoles donne cours toutes matières jusqu'au CM2 et cours de maths collège. 20€/heure. Tel : 06 71 04 66 65.
- Allemand par enseignante allemande, donne cours de soutien de la 6<sup>e</sup> à la Terminale. Prix : 13€/heure. Tel : 01 30 64 63 53.
- Etudiant terminale STI donne cours de maths niveau collège. Prix : 10€/heure. Tel : 01 30 57 30 59.

Passez vos annonces gratuitement en les adressant avant le 15 de chaque mois à

1-----  
2-----  
3-----  
4-----  
5-----  
6-----

Renseignements obligatoires non publiés

NOM : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....

L'ignymontain  
Service communication  
Hôtel de Ville  
66, rue de la Mare aux Carats  
78180 Montigny-le-Btx  
Tél : 01 39 30 31 30  
journal@montigny78.fr  
Annonces réservées aux ignymontains.  
Rédigez vos annonces à l'aide de la grille ci-contre en lettres majuscules.